

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

La Charte

89^e ANNÉE

JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE 2018 N° 3

ISSN 1269-472X

**LA RAFLE DU 12 MAI 1944
À FIGEAC (LOT)**



Sommaire

ÉDITORIAL 3

ACTUALITÉS 4

Notre 84^e congrès national 4

DOSSIER 6

La rafle du 12 mai 1944 à Figeac (Lot)

VOS SOUVENIRS 18

HISTOIRE 20

84^e CONGRÈS NATIONAL 21

CULTURE ET SCIENCES 31

BD 33

LA GRANDE-GARENNE 34

LES GROUPEMENTS 38

LECTURE 48

Lu pour vous 48

Ouvrages récents 50

RECHERCHE 51

La Charte

ISSN 1269-472X

Organe de la Fédération Nationale André-Maginot

TRIMESTRIEL - Commission paritaire n° 1218 A 06718.
Juillet - Août - Septembre - 2018. Dépôt légal à parution.



1^{er} page de couverture :

Affiche représentant les Alliés venant à bout du nazisme.

© Musée de la presse/Culture et Patrimoine. Musée de la Résistance de Figeac

4^e page de couverture :

Les porte-drapeaux au monument aux Morts, sur le parvis du palais des congrès de Nantes, 20 juin 2018.

© SNAPP Reportages

Ancienne Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de guerre et Anciens Combattants. L'aînée des associations, créée en 1888 et reconnue d'utilité publique le 28 mai 1933.

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATION :

24 bis, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris
Tél. : 01 40 46 71 40

Email : fnam@maginot.asso.fr

Site internet : www.federation-maginot.com

CCP Fédération Maginot Paris 714-96U

DIRECTION ET RÉDACTION :

Directeur de la publication : Henri Lacaille

Rédacteur en chef : Jean-Marie Guastavino

Rédactrice en chef adjointe : Cathy Berjot-Ben Helal

Email rédaction : lacharte@maginot.asso.fr

Email diffusion : fnam@maginot.asso.fr

MAISON DE VACANCES :

La Grande-Garenne

18330 Neuvy-sur-Barangeon

Tél. : 02 48 52 64 00 - Fax : 02 48 52 64 02

RÉSIDENCE ANDRÉ-MAGINOT (EHPAD) :

Tél. : 02 48 52 95 60

IMPRESSION - EXPÉDITION :

Caractère Imprimeur

ZI Delta, 57 Montée de Saint-Menet, 13011 Marseille

La direction de *La Charte* ne peut être tenue pour responsable de la perte ou de la destruction des documents qui lui auraient été spontanément confiés

Après le congrès...

Congrès de Nantes

Celui-ci s'est déroulé du 19 au 21 juin avec des modalités nouvelles destinées à gagner du temps (et de l'argent). En particulier, on y a employé la nouvelle procédure statutaire de vote – un seul représentant par association détient tous les votes du groupement.

Pour ce congrès, on peut féliciter Michel Berthelin pour l'organisation et la préparation, ainsi que le personnel du siège de la FNAM dont le dévouement et l'adaptabilité ont été remarquables.

Nous pouvons aussi noter : peu ou pas de participation officielle, la secrétaire d'État étant en réunion internationale à Londres, représentée par son directeur de cabinet. La région et la ville étant sur les dents, avant une série d' « incidents » provoqués par des « Landais ». Cela a été remarqué par des participants fustigeant le manque d'intérêt porté par les autorités à notre Fédération. Au minimum, cela a donné une meilleure sérénité à nos organisateurs.

Cela nous incite aussi à pratiquer un rythme différent de nos manifestations : une année, une assemblée générale, la suivante un congrès avec votes pour le CA.

Renouvellement du Conseil d'administration

Le tiers du conseil était à renouveler soit huit membres, pour atteindre en 2020, les effectifs de 24 administrateurs. La réélection de sept sortants a été assurée, ainsi que l'élection d'un nouvel administrateur – Christian Piquet – du groupement 268 : l'Amicale des Cadres de la Police Nationale et de la Sécurité Intérieure, un ancien des équipes d'accompagnement des voyages présidentiels.

En ce qui concerne le conseil, il a été légèrement remanié pour les deux ans qui viennent. Vous en trouverez la composition en pages 26 à 28. La nouvelle équipe est désormais en fonction.

Française des Jeux : suite mais pas encore « Fin »

Vous avez suivi sans doute mes interventions dans la presse ou à la télévision sur ce thème, aux divers niveaux de l'État – président de la République (11 novembre 2017), ministre des Finances, direction des participations de l'État, avec ou sans nos partenaires, Gueules Cassées, Mutilés des yeux... Ma position n'a pas évolué, aucune précision ne m'ayant été donnée sur le sort réel qui nous sera fait dans l'application de la Loi Pacte, qui va être discutée à l'automne au parlement. C'est donc là qu'il nous faudra alors intervenir par députés ou sénateurs interposés.

Il paraît que la privatisation partielle de la FdJ, tant en dividendes que, peut-être, en pourcentage de participation, a été décidée en haut lieu. Il s'agit bien, n'en déplaise à la présidente de la FdJ, d'une « mauvaise action », faisant suite aux réductions autoritaires de notre participation effectuées dès l'origine en 1976, puis en 1988, puis en 2008. Pourquoi pas en 2018 ? Cette fois-ci, semble-t-il, l'État va perdre de précieux revenus, qu'il aura tendance à compenser en prenant les nôtres. Cela ne paraît pas intelligent pour lui, mais ce serait mortel pour nous. Vespasien disait en son temps : l'argent n'a pas d'odeur... ni d'honneur, pourrait-on ajouter à nos dépens.

La rafle de Figeac (12 mai 1944)

Réfugié à l'époque à 25 kilomètres de là, mais fort de mes souvenirs (j'avais 8 ans) et de ceux des amis et de ce que j'ai appris après, je peux témoigner de l'authenticité, de la qualité et de la modération de cet article dont *La Charte* peut être fière.



Henri LACAILLE
Président fédéral

Notre 84^e congrès national

Notre 84^e Congrès national s'est déroulé à Nantes, les 20 et 21 juin 2018.

349 présidents et délégués dont 125 portedrapeaux représentant 184 groupements sur 236, étaient présents, pour un total, avec les conjoints, de 596 congressistes.

À ces participants, venaient s'ajouter des invités de prestige : Mme Christine Meyer, conseillère municipale chargée des anciens combattants, M. Henri Denys de Bonnaventure, président des *Gueules Cassées* accompagné de M. Olivier Roussel, directeur général de l'UBFT, M. Dominique Burlett, président de La France Mutualiste, et M. Patrick Allix représentant le général Saint-Macary, président de l'UNC, ainsi que les autorités civiles et militaires régionales et locales et les présidents d'associations du monde combattant de la région.

Le stand de la Grande-Garenne, tenu cette année par Mme Célia Mur, a rencontré un franc succès tout comme celui de l'ONAC ou des produits régionaux.

M. Éric Lucas, directeur de cabinet de Mme Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants, était présent et a transmis le message de Mme la ministre.

Mercredi 20 juin 2018, pendant que les congressistes participaient aux séances, leurs conjoints bénéficiaient de visites guidées de la ville.

Le point crucial de cette matinée consistait dans le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.

Une cérémonie au monument aux Morts sur le parvis de la Cité des congrès clôturait les travaux du matin.

L'après-midi, les présidents de chaque commission ont répondu aux questions des congressistes.

Le général Rideau a présenté le bilan de la commission solidarité en insistant sur la bonne présentation des dossiers.

M. Henri Schwindt, pour la commission de la mémoire et du civisme, a insisté sur le rôle du parrain, en tant que conseiller et accompagnateur des établissements scolaires et présenté les résultats de sa commission

M. Alain Clerc, pour la commission de défense des droits, a évoqué les revendications des groupements et précisé que la commission participait aux groupes de travail du ministère et des autorités décisionnelles et suivait le transfert du contentieux des PMI-VG à la justice administrative. Les motions représentent une synthèse des préoccupations des groupements.

M. Roger Lecot a rappelé que la Grande-Garenne était aussi ouverte aux amis de nos adhérents.

M. Jean-Marie Guastavino a insisté sur la synergie entre *La Charte* et le site Internet.

M. Richard Pernod a présenté les différents projets de communication de la FNAM.





Pour conclure, M. Maurice Gambert, président honoraire, a fait l'éloge de l'EHPAD - Résidence André-Maginot.

Puis, la conférence sur le stress post-traumatique, présentée par MM. Thomas Janier et Jean Allard-Méus de l'association AD Augusta, passionna l'auditoire.

L'intervention de Mme Rose-Marie Antoine, directrice générale de l'ONACVG, le jeudi 21 juin, dynamisa la salle.

Les motions au ministre furent ensuite présentées et votées.

Notre congrès s'est achevé par la représentation musicale des élèves de CM2 de l'école L'Alliance, venus entonner *La Marseillaise*, reprise en chœur par l'assistance.

Vous retrouverez le compte rendu succinct de ce congrès en pages 21 à 30 (extraits des allocutions, motion FNAM 2018, renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration et composition des commissions).

Les allocutions complètes des différents intervenants sont disponibles sur notre site internet (www.federation-maginot.com) en lecture et/ou en vidéo.



La rafle du 12 mai 1944 à Figeac (Lot)

La rafle de huit femmes et 450 jeunes hommes, le 12 mai 1944 à Figeac, est mal connue en dehors du Lot. Les horribles exactions de la Division *Das Reich*, un mois plus tard à Tulle et à Oradour-sur-Glane, l'ont occultée.

D'autres rafles¹ ont été menées en 1944 par l'armée nazie en France, mais l'organisation et l'ampleur de celle de Figeac en font un cas particulier.

On a en effet affaire à une opération militaire planifiée et exécutée par une unité de la Division *Das Reich* avec deux cibles

précises : réfractaires au Service du Travail Obligatoire (STO) et « terroristes » c'est-à-dire maquisards. La Résistance est en effet très active dans l'arrondissement de Figeac. Ses effectifs sont nourris par l'échec notoire du STO et l'approche de la « Libération » que chacun pressent et attend.

La rafle du 12 mai a été suivie d'autres exactions dans le Figeacois par *Das Reich* après le

1 Et notamment celle de Lacapelle-Biron (Lot et Garonne) menée également par la Division *Das Reich* le 21 mai 1944, huit jours après celle de Figeac, a déjà fait l'objet d'un article dans *La Charte*.

débarquement du 6 juin puis, fin juin et début juillet, par des éléments nazis résiduels dans le Sud-Ouest.

Alors que les passions sur cette triste période de l'occupation commencent à s'apaiser, il faut revisiter un drame qui a profondément marqué la ville et l'arrondissement de Figeac.

Comme tous les Français, les Figeacois sont assommés par l'ampleur du désastre

Après avoir évoqué le contexte général et local des événements, on détaillera ce que fut l'opération menée par la Division *Das Reich*.

On rappellera enfin ce que fut le destin des raflés mais aussi celui des femmes, enfants et vieillards qui restèrent à Figeac.

1 La rafle de Figeac dans son contexte

1.1 Situation générale

La terrible défaite de mai-juin 1940 sanctionnée par les armistices des 22 et 24 juin avec l'Allemagne et l'Italie est cruellement ressentie à Figeac comme dans toute la France.

Dans un premier temps, Figeac, située en « Zone libre » échappe à l'occupation mais les conséquences de la défaite sont lourdes. Aux morts et blessés au combat s'ajoutent 97 prisonniers, jeunes hommes dans la force de l'âge.

Comme tous les Français, les Figeacois sont assommés par l'ampleur du désastre et bien peu entendent l'appel du général de Gaulle le 18 juin 1940. Par contre, ils apprennent par la radio que l'Assemblée nationale a voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain, le 10 juillet 1940 à Vichy.

La grande majorité des Français fait alors confiance à l'illustre soldat auréolé de sa victoire à Verdun et de sa réputation de chef humain et républicain. Sa rencontre avec Hitler à Montoire le 24 octobre 1940, qui engage la France dans l'engrenage de la collaboration, instille le doute dans les consciences.

L'invasion de l'URSS par l'Allemagne le 22 juin 1941, ainsi que l'attaque de Pearl Harbour le 7 décembre, qui entraîne l'entrée en guerre des États-Unis contre le Japon puis l'Allemagne et l'Italie, encouragent les premiers gestes de résistance.

L'année 1942 marque le grand tournant : la victoire anglaise à El Alamein² en octobre 1942 puis, le mois suivant, le débarquement américain en Afrique du Nord entraînent l'occupation allemande et italienne de la zone sud de la France métropolitaine.



El Alamein 1942, les chars britanniques se dirigent vers la bataille après que l'infanterie eut dégagé des passages dans le champ de mines ennemi.

L'échec nazi devant Stalingrad (2 février 1943) et le débarquement allié en Italie (10 juillet) font évoluer encore plus les esprits.

C'est le 27 mai 1943 que se réunit pour la première fois à Paris, sous la présidence de Jean Moulin³, émissaire du général de Gaulle, le Conseil National de la Résistance (CNR) qui rassemble, en France occupée, des délégués de mouvements de la résistance, de partis politiques et de syndicats.

² Préparée par le succès à Bir Hakeim du général Koenig commandant la 1^{re} brigade française libre.

³ Jean Moulin est arrêté le 21 juin à Caluire par la Gestapo. Torturé pendant trois jours par Barbie, il ne parle pas et décède peu après lors de sa déportation en Allemagne. Il est inhumé au Panthéon.

Dossier

Le 16 février de la même année les événements se précipitent en France avec la création du Service du Travail Obligatoire (STO) que l'Allemagne nazie impose au gouvernement de Vichy pour compenser le manque de main d'œuvre dont souffre l'industrie de guerre germanique.

Cette mesure très impopulaire contribue beaucoup à la montée en puissance de la Résistance. Parallèlement la répression se durcit ce qui fait peu à peu basculer la population du côté des maquisards.

Le développement du climat d'insécurité amène le commandement militaire allemand à étudier les parades à apporter à un ou plusieurs débarquements en France ainsi qu'à l'action de la Résistance sur ses arrières.

1.2 La résistance lotoise

Dès 1940, des actions individuelles et collectives se développent en France⁴ et notamment dans le Lot où les premiers mouvements se font jour à Cahors, Figeac, Gourdon, Saint-Céré...

Jacques Chapou alias « Capitaine Philippe » conduit l'unification des divers mouvements lotois et prend la tête du mouvement « Libération-sud » pour le Lot en septembre 1942. Deux mois plus tard, Jean Moulin demande l'unification de la résistance au sein d'un « Mouvement Uni de la Résistance » (MUR).



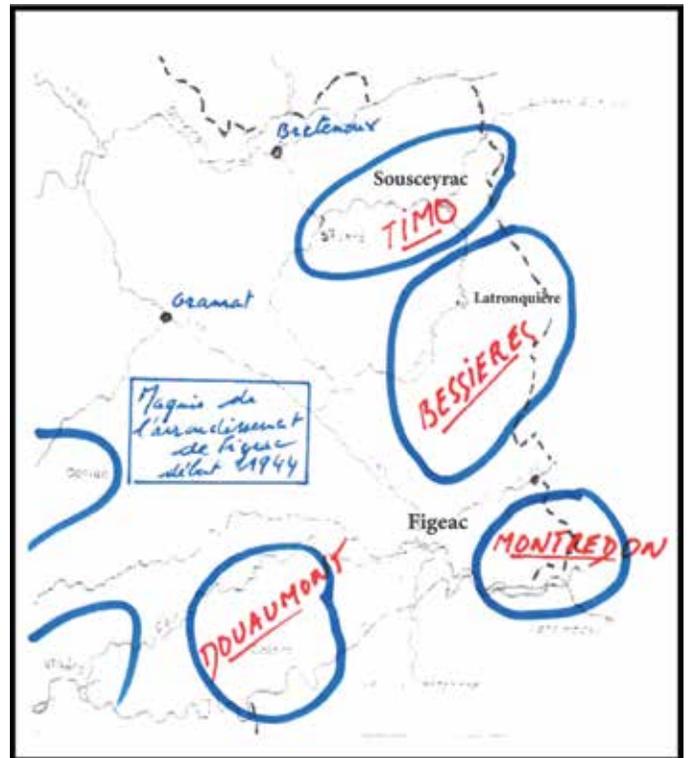
Les progrès de l'unification accompagnent la montée en puissance de la Résistance. Les « Francs-Tireurs et Partisans Français » (FTP), d'abord créés en zone occupée, se déploient en zone sud après l'invasion de novembre 1942⁵.

4 Rappelons le mouvement des étudiants parisiens le 11 novembre 1940.

5 En 1942, les deux principaux mouvements de résistance non-communistes de la zone sud, Combat et Libération-sud reconnaissent l'autorité de la France libre, devenue France combattante et se mettent d'accord pour constituer l'Armée secrète (AS).

Jacques Chapou, suivi par la majorité des maquis lotois⁶, se rallie aux communistes qui se sont engagés dans la Résistance après l'invasion de l'URSS.

Fin 1943, on dénombre quatre maquis principaux dans l'arrondissement de Figeac⁷ : *Timo* au nord entre Saint-Céré et Sousceyrac, *Bessieres* au centre entre Lacapelle et Latronquière, *Douaumont* au sud-ouest dans la région de Cajarc et au sud-ouest, et le maquis de *Montredon* au sud-est.



© Musée de la Résistance de Figeac

La Résistance est un temps partagée sur les actions à mener : attendre le débarquement pour sortir de l'ombre ou harceler sans tarder les forces nazies. Cette dernière option l'emporte avec pour objectifs Gestapo, « collabos », voies ferrées, pylônes électriques et téléphoniques, ponts, usines travaillant pour l'Allemagne, propagande auprès de la population.

En face d'elle, la Résistance va trouver crescendo :

6 La fusion théorique des FTP et de l'Armée secrète a lieu le 29 décembre 1943, donnant naissance aux FFI dont le général Koenig est nommé chef le 23 mars 1944. En fait, l'intégration est beaucoup plus tardive que la date théorique et dans certaines régions n'aura jamais lieu.

7 Les plateaux, de Labastide du Haut-Mont notamment, à l'écart des voies de communication favorisent les parachutages d'hommes et de matériels. D'autres ont eu lieu également au nord de Loubressac et au sud-ouest de Figeac entre Faycelles et Beduer.

- la Police et la Gendarmerie françaises⁸, attentistes et de plus en plus favorables aux résistants,
- depuis janvier 1943, la milice et les Groupes mobiles de réserve (GMR) de Vichy,
- collabos et indicateurs,
- la police allemande, la sinistre Gestapo,
- et bientôt l'armée allemande, la Division Das Reich.

2 La rafle⁹

2.1 Les raisons de la rafle ?

En mai 1944 le III^e Reich est une citadelle assiégée, aux abois. En France, comme le dit le chant des partisans : « L'ennemi connaît le goût du sang et des larmes. »

Vichy, maître d'œuvre du STO, est totalement déconsidéré. Si le peuple garde encore à Pétain un peu de respect, Laval est rejeté depuis sa déclaration du 22 juin 1942 : « *Je souhaite la victoire de l'Allemagne.* »

L'idée de la collaboration, qui n'a jamais été populaire, recule et l'hostilité à l'Allemagne se durcit au fur et à mesure que la population constate que Vichy lui est assujéti.

Les paysans manifestent leur sympathie aux réfractaires au STO et la Résistance est de mieux en mieux acceptée par la population.

Le fiasco du STO est criant dès le printemps 1943 comme en témoignent les chiffres ci-dessous¹⁰ :

Période	Convoqués	Départ	Refus	% de refus
Mars à juin 1943	168	148	20	12%
17 juin	494	355	139	28%
25 août	85	4	81	95%
3 septembre	46	2	44	95%

⁸ Des gendarmes de Figeac et de la région entrent assez tôt en contact avec la Résistance et préviennent les jeunes convoqués pour le STO.

⁹ Définition du dictionnaire Larousse : « Arrestation massive faite à l'improviste par la police ».

¹⁰ Laborie Pierre. *Résistants, Vichyssois et autres.* Opus cité.

On relève par ailleurs que 20 % des réfractaires rejoignent le maquis. C'est ainsi que la France, déjà accablée par l'absence des prisonniers, va devoir supporter celle de cette jeune population masculine dans la force de l'âge¹¹.

La survie des habitants qui restent (enfants, adolescents et vieillards) va reposer de plus en plus sur les femmes.

Les maquis lotois s'organisent peu à peu en intégrant, souvent dans la douleur, les règles de la clandestinité pour survivre à la traque des forces de Vichy. Ils s'affirment et passent de plus en plus à l'action, notamment le 11 novembre 1943 : défilé de maquisards en uniforme, dépôt

¹¹ « Les travailleurs forcés français sont les seuls d'Europe à avoir été requis par les lois de leur propre État et non pas par une ordonnance allemande. C'est une conséquence indirecte de la plus grande autonomie négociée par le gouvernement de Vichy. Les autres pays occupés ne disposaient plus de Gouvernements propres. Un total de 600 000 à 650 000 travailleurs français fut acheminé vers l'Allemagne nazie entre juin 1942 et juillet 1944. La France fut le troisième fournisseur de main-d'œuvre forcée du Reich après l'URSS et la Pologne et le pays qui lui donna le plus d'ouvriers qualifiés ». Vichy obtint toutefois la libération de quelques milliers de prisonniers de guerre âgés ou chargés de famille dans le cadre de la "relève". Wikipédia



d'une gerbe au monument aux Morts, multiples sabotages et coups de main.

Le 2 décembre les Renseignements Généraux (RG) estiment que 7 000 personnes ont assisté à Cahors aux obsèques de deux résistants. Le 19 janvier 1944, la Résistance attaque les deux usines Ratier de Figeac qui travaillent pour l'aviation allemande et fait sauter des machines à fabriquer des hélices et divers équipements.



Les 3 et 4 février, les bureaux du STO de Cahors sont dévastés. Parallèlement, la propagande de la Résistance, au début artisanale, se développe.

Fin avril-début mai, aux yeux des occupants, la situation s'est nettement dégradée dans le Figeacois.

Selon un processus classique, les actions de la Résistance provoquent la répression de la police française et des forces d'occupation. Les Allemands, les pouvoirs publics et les « collabos » voient des terroristes partout et les arrestations se multiplient.

Les Allemands analysent en effet la situation de façon très exagérée et pensent que la Résistance est soutenue par toute la population.

L'occupant ne se contente donc plus de s'attaquer aux maquis. Il veut les couper de la population par la terreur tout en récupérant les réfractaires au STO. Il est donc conduit à

concevoir une « action d'envergure » dans l'arrondissement de Figeac qu'il considère comme un repaire de la Résistance, favorisé par le cadre naturel. Collines boisées et vallées profondes, habitat dispersé, éloignement des grandes voies de communication favorisent en effet les parachutages d'armes et de munitions.

Cette « action d'envergure », est conçue comme une opération militaire menée par une troupe d'élite avec des méthodes rôdées sur le front de l'est pour faire régner l'ordre par la terreur.

Elle s'exécute sur la base d'un « Ordre d'opération », établi grâce aux renseignements collectés par des indicateurs, qui fixe les objectifs et la conduite à tenir par le détachement de la Division *Das Reich* chargé de cette mission.

La Division *Das Reich*, commandée par le général Heinz Lammerding, est une force aguerrie par ses durs combats sur le front de l'Est où elle a perdu la moitié de son effectif et de son matériel.

D'un effectif théorique de plus de 18 000 hommes (Waffen SS, Hiwis ou Malgré-nous¹²), elle devait être équipée de 500 blindés lourds et légers et de 2 500 véhicules¹³, mais elle connaît de grandes difficultés pour former les jeunes recrues qui viennent la compléter et pour réparer son matériel, faute de pièces de rechange. C'est toutefois une grande unité très redoutable.

Implantée dans la région de Montauban, elle peut intervenir aussi bien vers l'Atlantique que vers la Méditerranée.

Elle s'articule en quatre unités de combat : un régiment de chars, deux régiments d'infanterie mécanisés ou motorisés, un régiment d'artillerie mécanisé et plusieurs unités d'appui.

12 Les Hiwis sont d'anciens prisonniers russes ralliés aux Allemands et les Malgré-nous de jeunes Alsaciens-Lorrains, mobilisés dans l'armée allemande : leur dérobade entraînant des représailles sur leurs familles.

13 Ce ne furent pas des chars qui furent engagés dans la rafle de Figeac mais des camions de transport de troupe, notamment des engins semi-chenillés fortement armés.

2.2 Das Reich en action

L'action doit débuter le 10 mai 1944, dans l'après-midi, avec le regroupement à Caussade d'un détachement du *Panzer Grenadier-Régiment Der Führer*, qui comprend une partie de ses 1^{er} et 3^e bataillons stationnés respectivement à Valence d'Agen et à Montauban, Caylus et Nègrepelisse. L'arrivée sur le théâtre des opérations – près de la moitié du département du Lot – est prévue vers 20 heures.

L'ordre d'opération fixe des objectifs bien définis grâce aux renseignements des indicateurs.

« Figeac-Cardaillac (10 km au nord de Figeac), Sousceyrac, Rocamadour sont truffés de terroristes et de camps de maquis.

Le gros des camps du maquis se trouve dans le triangle situé au sud-est de Saint-Félix, au nord jusqu'à Siram et à l'est en direction de Bretenoux et de la route n° 140 jusqu'à Figeac. Ce triangle est un terrain de collines abruptes et de bois de marronniers (sic).

Il faut donner une attention spéciale à l'usine d'aviation Ratier à Figeac. Dans cette usine, la plupart des jeunes ouvriers feraient partie du maquis. »



La conduite à tenir est nettement indiquée aux exécutants :

« Les personnes... suspectées d'être des membres du maquis... ne peuvent être arrêtées au cours d'opérations isolées. Il a été décidé d'arrêter TOUS LES HOMMES DU

DÉPARTEMENT DU LOT et de les amener dans un camp de concentration. Les prisonniers seront examinés individuellement par un commando spécial de la Dienstelle¹⁴..., ils seront TRAVAILLÉS par les méthodes en vigueur dans le SD¹⁵.

D'autres mesures... devront être prises par les membres de la Dienstelle de leur propre autorité. »

C'est dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 mai 1944 que *Das Reich* traverse Figeac dans le vacarme assourdissant des engins chenillés et des camions qui transportent la troupe. Au grand soulagement de la population, le convoi se dirige vers le nord et le nord-est sans s'arrêter. « L'opération d'envergure » vient de commencer.

« On les voit partout »¹⁶. Les nazis, guidés par des indicateurs, fondent sur tous les objectifs définis par l'Ordre d'opérations : Assier, Lacapelle-Marival, Le Bourg, Latronquièrre, Bretenoux, Saint-Céré, Rouqueyroux, Gorses, Terrou, Espeyrou, Leyme, Saint-Maurice, Le Bouyssou, Saint-Vincent, Lavergne, Calmejane, Sénailac, Teyssieu, Camburat...

Ce ne sont qu'exactions, destructions, incendies, assassinats et arrestations en grand nombre. Partout, les maires qui sont interrogés font preuve d'un grand courage pour protéger, autant que faire se peut, leurs concitoyens.

Le drame à Figeac

Le soir venu, les nazis se regroupent aux portes de Figeac qu'ils contrôlent étroitement. Selon un plan minutieusement préparé, la ville est bouclée et des équipes mixtes, Gestapo, police allemande et indicateurs, parcourent les rues où patrouillent aussi les militaires.

L'hôtel Tillet est fouillé de fond en comble et Mme Odette Tillet est arrêtée, rejointe

¹⁴ Dienstelle : Organisme temporaire rassemblant l'ensemble des détachements de police et des indicateurs.

¹⁵ Sicherheit Dienst. Service de sécurité.

¹⁶ Gilbert Lacan. *Figeac en Quercy sous la terreur allemande*. P 15. Opus cité.

rapidement par d'autres prisonniers dont ses beaux-parents et des serveuses de l'hôtel. Le 11 au soir, quarante personnes dont huit femmes sont détenues à l'hôtel où les Allemands boivent et festoient tout en interrogeant les prisonniers.

Témoignages¹⁷ : « Je m'endors, bien loin de me douter que le lendemain serait pour beaucoup de mes semblables et moi-même la déportation massive outre-Rhin... Et, pendant la nuit un bruit incessant avait régné en ville. M'éveillant vers trois heures du matin, je regardais par la fenêtre et je vis les caractéristiques uniformes verts qui gardaient, armés de pied en cap, toutes les rues et impasses. Par intervalles, de brefs commandements se faisaient entendre, des hommes couraient et certains amenaient déjà des hommes et soudain, mon propriétaire frappe à ma porte et me défend d'aller au travail ce matin car toutes les personnes qui errent dans les rues sont arrêtées par les allemands sans explication. »

Le 12 mai au petit matin, les Allemands réquisitionnent le crieur de la ville et font battre tambour pour annoncer que tous les hommes doivent se présenter à la gendarmerie pour vérification des papiers. Des patrouilles traquent les hommes dans les rues et pillent de nombreuses maisons.

« C'est au son d'un tambour que je fus réveillé à six heures du matin... à chaque carrefour, des canons étaient placés et, sur les hauteurs, on en apercevait d'autres braqués sur la ville. Nous étions déjà en état de siège. »¹⁸

À la gendarmerie, les hommes sont mis en rangs puis transférés dans la cour de l'école des

garçons. Les raflés sont triés selon leur statut et leur âge. Les personnels des services publics sont libérés. Les soldats allemands miment des exécutions et des rumeurs de déportation circulent. Le tri effectué, seuls restent les hommes de 16 à 60 ans, debout depuis le petit matin dans la chaleur d'une journée ensoleillée, le ventre vide, certains en habits de nuit.

En fin d'après-midi, les prisonniers voient 32 camions arriver.

« Là, je me suis dit c'est l'Allemagne qui te guette... Toutes les femmes sont là, le visage en pleurs. Nous sommes toujours pleins de courage

et je garderai toujours présent à la mémoire, cette dernière vue de Figeac... »¹⁹

Vingt-cinq hommes, qui ont la chance inespérée d'être libérés faute de place dans les camions, se dispersent très vite.

Le convoi arrive à Cahors vers vingt heures. Il fait le tour de la ville pour servir d'exemple à la population, et prend la route de Montauban où il arrive vers deux heures du matin.

Mais les violences ne cessent pas avec le départ des camions et de leur escorte. Des raids sont lancés vers Bagnac-sur-Célé, Maurs et Saint-Félix où des hommes sont aussi arrêtés. Des combats ont lieu à Saint-Félix qui pleure neuf morts.

Dans la nuit du 12 au 13 mai, les soldats, ivres et excités, tirent de nombreux coups de feu aux cris de « Figeac terrorist ». La soldatesque se livre à de multiples exactions, assassinats et pillages. Les habitants, femmes, enfants, adolescents et vieillards, se terrent à domicile.

Le 13 mai, quand *Das Reich* s'en va, la ville est sous le choc, dans le désarroi et le chaos. C'est



¹⁷ Journal de Jean-Marie Bouygues « Vie du déporté » publié par Madame Géraldine Frey dans le *Bulletin de la Société des études du Lot*, 1^{er} fascicule 2015. Opus cité.

¹⁸ *Ibidem*.

¹⁹ *Ibidem*.

en effet quatre cent cinquante personnes²⁰ qui ont été raflées y compris celles, et notamment les 8 femmes, arrêtées la veille, qui sont parties vers une destination qu'ils ignorent en partant : Montauban.

À Montauban

À leur arrivée, les prisonniers sont entassés dans le manège de la caserne des Dragons, dans la sciure, le crottin, la poussière et les odeurs fétides. Les conditions d'hygiène sont déplorables et les besoins naturels s'effectuent en groupe. Ils ne reçoivent ni nourriture ni boisson alors qu'ils sont affamés et assoiffés depuis la veille²¹.

Ce n'est qu'au bout de quarante-huit heures qu'ils reçoivent de quoi se nourrir grâce à la ville de Montauban et la Croix rouge.



Bundesarchiv, Bild 146-1989-107-24 / Koll / CC-BY-SA 3

Arrestation de résistants par la milice française, en juillet 1944.

À peine arrivés, « Le haut commandement allemand de la caserne, escorté de la Gestapo de Montauban et des interprètes, déjà entrevus à Figeac, arrivent. Au brouhaha succède le silence religieux : ce sont les premiers commandements. On ordonne à tous de se mettre en colonne : tous les Juifs, ici, en colonne, puis les Italiens, les Espagnols, les Lorrains et autres étrangers puis, les hommes

de 16 à 30 ans, de 30 ans à 40 ans et de 40 à 60 ans. Un homme de petite taille surnommé *Hercule*²², qui avait vécu dans le maquis, passe dans les rangs et désigne des hommes qui constituent la catégorie des suspects. »²³

Dès le lendemain 14 mai, les raflés vont vivre la terrible expérience des interrogatoires dans les conditions prévues dans l'Ordre d'opérations qu'il faut rappeler :

« Les prisonniers seront examinés individuellement par un Kommando spécial de la Dienststelle locale, qui est à former durant cette action, et dans la mesure où ces prisonniers se révèlent être en rapport avec les événements actuels, ils seront travaillés par les méthodes en vigueur dans la SD. »

Les interrogatoires sont menés dans une ambiance de terreur et 40 suspects, désignés notamment par « Hercule » sont torturés. Le Kommando spécial de la Dienststelle tente par tous les moyens de susciter la délation des autres prisonniers.

C'est ainsi que le 15 mai des hommes choisis au hasard sont conduits devant les cadavres de quatre malheureux qui sont fouillés et dépouillés devant eux. Ils sont menacés de subir le même sort s'ils gardent le silence, ce qu'ils feront.

Parallèlement, de pseudo visites médicales permettent de trier les « travailleurs » et les « politiques » c'est-à-dire les résistants. Le sort des premiers s'améliore une fois le tri effectué mais deux cents hommes environ, désignés par les indicateurs, continuent à être interrogés en subissant sévices et mauvais traitements.

« À l'intérieur du vaste hangar où nous revenons pour dormir, les torturés gémissent sous leurs blessures, ce bruit me chavirait le cœur, quelle différence de sort. »²⁴

Comme souvent dans la vie, le cocasse côtoie le tragique : « Un caissier de la Banque de France est venu nous remettre les mille francs de prime pour les volontaires (sic) de la relève. »²⁵

20 Au total, plus de 800 lotois, en majorité de l'arrondissement de Figeac (Saint-Céré, Bretenoux (etc.) ont été raflés par *Das Reich* les 11, 12 et 13 mai 1944.

21 Quelques-uns ont pu être ravitaillés par leur famille ou des amis avant le départ des camions. Ils partagèrent généreusement.

22 Surnom donné par dérision à un indicateur de petite taille.

23 Journal de Jean-Marie Bouygues déjà cité.

24 *Ibidem*.

25 *Ibidem*.

Certains raflés sont même libérés sans savoir sur le moment pourquoi et grâce à qui.

Au bout d'une éprouvante semaine à Montauban, trois convois partent par voie ferrée. Les deux premiers avec les « travailleurs » sont acheminés vers Paris les 18 et 21 mai, plus confortablement que les « politiques » et sous la surveillance plus humaine de la Wehrmacht.

Si le premier convoi peut rejoindre Paris directement, le second est dérouté par Montargis et Melun, du fait des bombardements Alliés à Orléans. Des colis offerts par les Lotois de Paris leur sont apportés, des lettres leur sont confiées. Après un transfert à la caserne de la Pépinière à Paris où ils passent la nuit, ils sont embarqués pour l'Allemagne à la gare de l'Est dans des wagons de voyageurs de la Reichbahn.

Il n'en est pas de même pour les « politiques ». Transférés dans un camp à Compiègne, ils le quittent les 4 ou 18 juin pour Neuengamme ou Dachau dans des conditions éprouvantes : « *Nous étions cent vingt-cinq hommes entassés dans un wagon à bestiaux, tenaillés par la soif.* »²⁶

Les prisonnières, dont huit Figeacoises, connaissent aussi un bien triste sort. Conduites le 21 mai à la prison Saint-Michel, à Toulouse, où elles doivent faire les chambres des officiers allemands, elles sont transférées le 27 juin à la caserne Caffarelli.

Le 2 juillet, elles sont entassées dans un wagon à bestiaux du « train fantôme », occupé par des « politiques », qui met 36 jours pour traverser la France du fait des sabotages et des bombardements alliés avant d'arriver en Allemagne.

²⁶ Témoignage de Jean Politti, âgé de 18 ans, rapporté par Marion Perrine dans son mémoire. (Opus cité)

Ce train tristement célèbre part de Toulouse à Bordeaux puis Angoulême d'où il doit revenir à Bordeaux puis Toulouse et Nîmes.

Ses occupants gagnent ensuite à pied Orange où ils sont embarqués à nouveau pour Dachau puis Ravensbrück où le convoi arrive le 31 août dans la nuit.

Les « travailleurs » passent en Allemagne plus d'un an éprouvant. Contraints pour la plupart à un travail exténuant dans les usines des Sudètes, ils connaissent la faim, le froid, l'hiver, les bombardements des alliés, peu de soins et peu de nouvelles et de colis de Figeac.

Mais leur sort est infiniment moins cruel que celui des « politiques » qui subissent l'épouvantable destin des déportés en camp de concentration.

Sur les 450 raflés de Figeac, 170 dont trois femmes, tous politiques, ne sont pas revenus.²⁷

3 Vivre à Figeac après la rafle

La division *Das Reich* partie, la peur et le désarroi règnent à Figeac. Les familles, femmes, vieillards et enfants, sont abasourdies par la brutalité des événements et

l'ignorance du sort des raflés, plus encore sur celui des « politiques ».

Les démarches sont difficiles pour la municipalité, les autorités administratives et les familles du fait de la situation chaotique de la France et bientôt du débarquement allié le 6 juin, trois semaines après la rafle.



© Musée de la Résistance de Figeac

²⁷ Madame Moulene, ancienne Présidente de l'association des Déportés de Figeac tire les conséquences suivantes de la rafle de Figeac : 4 fusillés à Montauban, 133 déportés dans les camps de concentration dont 8 femmes, 226 travailleurs en usine désignés sous le terme de PTA (Patriotes transférés en Allemagne), 83 raflés dont l'affectation n'est pas précisée.

Le martyr du Figeacois n'est pourtant pas terminé

Les 1^{er}, 2 et 3 juin un détachement SS passe à Figeac suite à un sabotage, à Capdenac-gare, qui entraîne des représailles sanglantes aux alentours.

Puis l'histoire s'accélère, les Alliés débarquent le 6 juin en Normandie, ce qui provoque la remontée vers le front de *Das Reich*. Ralentie par les actions de la Résistance, elle se livre à des représailles sanglantes comme à Gabaudet le 8 juin, à Tulle le 9 et à Oradour-sur-Glane le 10.

Mais des détachements allemands demeurent encore dans le Sud-Ouest. C'est l'un d'eux qui boucle à nouveau Figeac du 20 au 26 juin, fait la chasse aux maquis en provoquant des incendies et en se livrant à des représailles à Lissac, Cambes, la Madeleine et Lavayssière où le maquis de Montredon perdit au moins 12 malheureux le 23 juin.

Le débarquement de Provence provoque enfin le repli des détachements allemands résiduels du sud-ouest.

L'ampleur et la cruauté des épreuves subies pendant plus de quatre ans²⁸ expliquent que la ville de Figeac ait été honorée après la Libération de la Croix de Guerre avec étoile de vermeil.

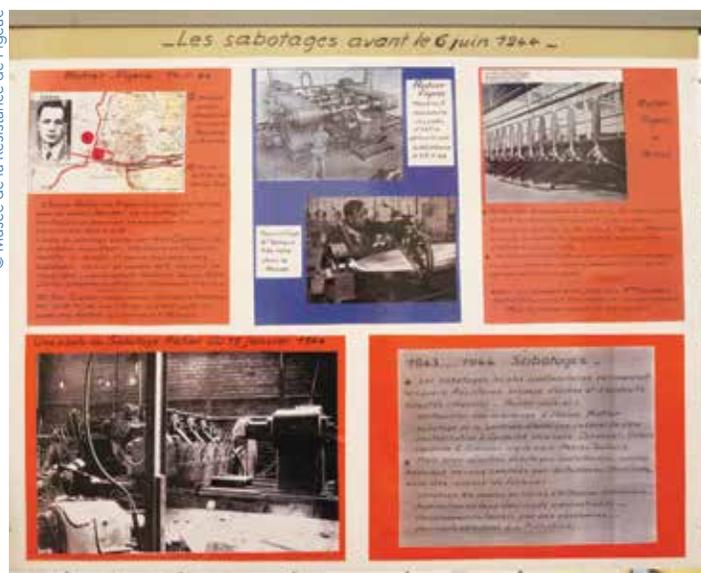
Survivre une longue année dans une ville sans hommes

Pour de longs mois, Figeac est une ville sans hommes. Après les morts au champ d'honneur et les prisonniers de guerre, ce sont à présent les raflés, les jeunes partis au STO avant la rafle et les membres du maquis qui manquent à Figeac.

C'est approximativement 800 jeunes hommes adultes soit 15 à 20 % de la population de l'époque et 30 à 40 % de la population masculine, enfants, adolescents, blessés, handicapés et vieillards confondus.

28 La médaille de la Résistance française a été décernée à l'hôpital de Saint-Céré (Décret du 17 juillet 1945) et à la commune de Terrou, ville martyre. (Décret du 22 septembre 1945)

© Musée de la Résistance de Figeac



Ces absences donnent des responsabilités accrues aux femmes mais leur indépendance est bien souvent vécue comme une charge car le quotidien devient encore plus difficile moralement, physiquement et économiquement. La solitude et l'inquiétude pèsent. Il faut surtout nourrir les enfants et les aides sont faibles.

Outre leurs tâches traditionnelles, les femmes devront aussi, la plupart du temps, travailler pour survivre. Fort heureusement, l'entraide financière et morale entre familles et femmes fut très importante²⁹ :

« ... Ma mère est devenue chef de famille avec quatre enfants à charge et s'est démenée pour nous donner une bonne éducation et pour tous les jours, nous nourrir »,
 « Ma mère a repris l'affaire de mon père mais ce fut un échec et elle travailla chez sa sœur »,
 « Cet événement fait grandir d'un coup et j'ai décidé de toujours aider ma mère. »³⁰

Se nourrir est une hantise pour beaucoup. Le rationnement s'accroît et les femmes ont recours au troc et au marché noir :

« Un ami de mon père avait demandé à son métayer de réserver du beurre pour ma famille »,
 « Ma mère troquait les tickets de tabac contre des tickets de pain »,

29 Il faut à ce stade rendre justice aux femmes sur qui reposa largement la vie de la Nation. Peut-être est-ce une des raisons pour lesquelles, rompant avec un conservatisme aussi obtus que tenace, l'Assemblée consultative siégeant à Alger adopte le 23 mars 1944 le principe du droit de vote des femmes par 51 voix pour et 16 voix contre.

30 Témoignages rapportés dans le mémoire de Marion Perrine. (Opus cité).

« Tous les soirs, ma cousine et moi, nous allions en vélo chercher du lait et des œufs pour les bébés de la famille. »³¹

Il faut aussi penser aux absents, leur écrire, faire écrire les enfants et surtout essayer de leur envoyer des colis ce qui sera de plus en plus difficile au fur et à mesure que la défaite de l'Allemagne s'affirme...

Mais la libération du territoire ne signifie pas la fin des épreuves pour les Français et les Figeacois.

La vie est d'autant plus dure, au deuxième semestre 1944 et encore en 1945³², que les deux hivers sont très rudes et que la guerre se poursuit près d'un an après la Libération. Les prisonniers et les raflés qui ont survécu ne reviennent qu'au 2^e semestre 1945. Les femmes ont alors pris l'habitude et souvent le goût des responsabilités et les retrouvailles ne sont pas toujours faciles car les hommes veulent, souvent maladroitement, retrouver toutes leurs prérogatives.

La situation économique ne s'améliore guère avec la capitulation allemande et la fin de la guerre ne ramène pas l'abondance. Le pays est ravagé, les voies de communication coupées, les usines et les mines dévastées.

Le pays connaît aussi l'épuration sanglante et souvent arbitraire des indicateurs et collaborateurs durant l'été 1944 et l'année 1945.

Si les hommes, qui rejoignirent l'Allemagne dans le cadre du STO et a fortiori les raflés de Figeac et d'ailleurs, sont aujourd'hui reconnus comme « déportés du travail », ce ne fut pas le cas à leur retour en France. On se méfie alors de ceux qui ont travaillé en Allemagne et certains ne sont pas loin de leur reprocher d'avoir contribué à l'effort de guerre nazi. Ils ne sont donc pas accueillis avec une grande chaleur : nombre d'entre eux, rentrés épuisés et malades, en ont souffert en silence.

Le souvenir de la rafle du 12 mai est toujours vivace à Figeac et dans son arrondissement soixante-dix ans après le drame. Figeac s'en souvient d'autant plus que l'on y trouve de nombreux lieux de mémoire religieux ou laïques, établissements, boulevards, rues, places rebaptisés après la guerre, plaques et monuments.

C'est ainsi, par exemple, que la place des Carmes où se trouvait la gendarmerie où furent regroupés les raflés dans un premier temps, est rebaptisée après la guerre « Place du 12 mai ». Les commémorations organisées chaque année par la municipalité et les associations patriotiques rassemblent de nombreux Figeacois, bien au-delà du cercle des enfants et petits-enfants des raflés³³. Elles témoignent de la souffrance et du courage des raflés, déportés et prisonniers.



Stèle de la place du 12 mai.

31 *Ibidem*.

32 Les tickets de rationnement ne seront supprimés qu'en 1947.

33 Rappelons à cet égard le « RELAIS DU SEGALA. Une course pour la mémoire », qui se déroule depuis le 8 mai 1985. C'est une course par équipes de 63 km sur un parcours qui suit la route des exactions commises par la Division Das Reich. L'association du « Souvenir et de la paix de Figeac », inscrite au Journal Officiel du 7 janvier 1946 qui l'organise veut ainsi « contribuer à entretenir la mémoire d'événements survenus à Figeac et dans sa région pendant la Seconde Guerre mondiale ».

Elles rappellent aussi le courage des maquisards mais aussi celui des femmes restées seules après les drames de la guerre et de l'occupation.

Ces commémorations sont l'occasion de rappeler que l'on découvre le prix de la liberté quand on l'a perdue, qu'elle n'est pas acquise une fois pour toutes et qu'elle doit sans cesse être défendue.

C'est au fond ce que disait Gambetta à Cahors en 1881 « *Les peuples qui veulent rester libres et indépendants doivent faire passer sous les yeux des jeunes générations les exemples et les souvenirs qui fortifient les âmes, qui forment le caractère, qui trempent de bonne heure le courage...* »

« *Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons.* »
Paul Éluard

Jean-Pierre Baux

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

La "Das Reich" 2^e SS Division. Guy Penaud La Lauze Édit.
La Division Das Reich et la résistance 8 juin-20 juin 1944. Max Hastings. Pygmalion Édit.
Résistants, Vichysois et autres. Pierre Laborie. Éditions du CNRS. 1980.
La grande histoire des Français sous l'occupation. Henri Amouroux. Robert Laffont. 1976-1998.
La Division maudite. roman-document de Michel Peyramaure. Robert Laffont Édit.
Carnets secrets du maquis. Béatrice Détivaud et Pierre Louty. Les éditions de la Veytizou 2013.

Ouvrages sur la résistance en Quercy, la rafle de Figeac et autres drames. La résistance en Quercy.

Figeac en Quercy sous la terreur allemande. Avril-Mai-Juin 1944. Gilbert Lacan. Union amicale des enfants de Figeac Édit.
La tragédie de Gabaudet-Donnadieu. Élie Constans. Ouvrage tiré à compte d'auteur.
La Résistance en Quercy. Roger Mendes. Éditions Morel 19360 Malemort.
Ma Résistance Mémoires. Gilbert Verdier. Messages 31000 Toulouse Édit.
Gramat-Printemps 44 Témoignages. Laurent Élias-Jean-Claude Coustou...
Le Ségala et la Résistance dans le Lot. Paul Laval.
Deux beaux salauds. La rafle du Figeacois des 11 et 12 mai 1944. François Sauteron. L'Harmattan 2011.
Le Quercy martyrisé. Occupation, Libération, retour des absents. François Sauteron. L'Harmattan 2012.
Le dénouement. Jean Masbou, un résistant en Quercy occupé. François Sauteron. L'Harmattan 2013.

Textes divers

IN MEMORIAM. Monument du vœu, du souvenir, de l'espérance. Discours du RP Riquet. 12 mai 1950.
La déportation dans le Ségala. 50^e anniversaire : 12 mai 44, 12 mai 1994. Docteur Goudal.
Figeac se souvient. Témoignage de Gaston Decoux, Déporté, Albert Benoit, patriote transféré en Allemagne. Document édité par la mairie de Figeac.
La grande rafle du 12 mai 1944 : Figeac. Xavier Garrigou. Conférence du 12 mai 2004 pour le 60^e anniversaire.
Notice de présentation du « Relais du Ségala, course pour la mémoire ».
La résistance en Quercy. Quercy.net 2007-2008.
12 mai 1944, la rafle de Figeac puis la déportation. Témoignage. Géraldine Frey. Bulletin de la Société des études du Lot. 1^{er} fascicule 2015 Janvier-Mars.

Étude universitaire

Figeac et sa société sous la terreur allemande, la rafle des 11 et 12 mai 1944. Marion Perrine Mémoire de Master 2. Université Toulouse II Le Mirail. UFR d'Histoire, Arts, Archéologie. 2011.

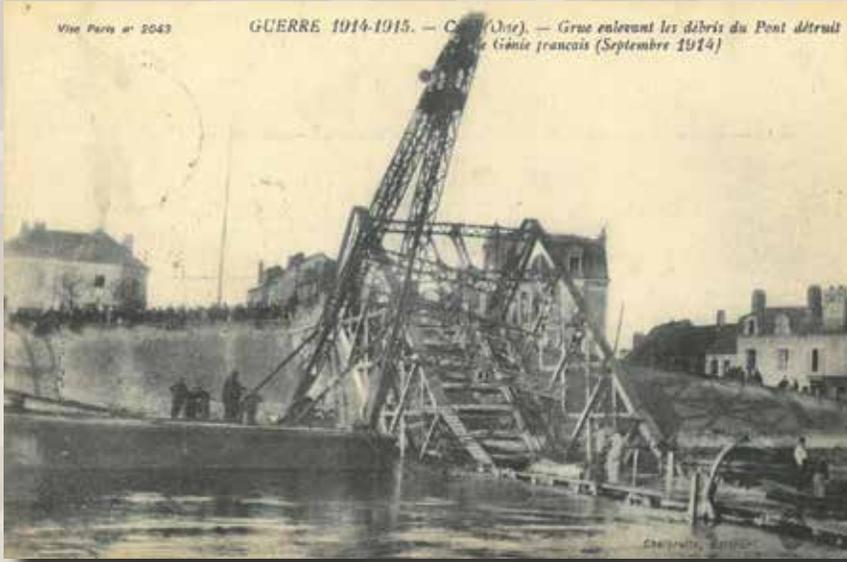


Musée de la Résistance et de la Déportation
35 rue Émile Zola - 46100 Figeac
Tél. : 05 65 34 37 60 - 06 67 52 89 05
Du 15 mai au 15 septembre : Mardi, Jeudi, Samedi de 14:30 à 18:30.
Entrée gratuite.

La rédaction remercie M. Michel Larguillé, du Musée de la Résistance de Figeac, pour les illustrations.

1914 1918

© Christian François



Guerre 1914-1915. Creil (Oise) Grue enlevant les débris du pont détruit par le Génie français (Septembre 1914).

© Christian François



1939 1945

© Menet-Haure



Stage au camp du hameau à Pau, regroupement anciens du maquis ou résistants 1944.

© Édouard Lampel



Camp du Valdahon (Doubs), novembre-décembre 1945.

© Robert Depierre



La 1^{re} escadre de chasse en Allemagne.

INDOCHINE

© Gilbert Rambaud



Le pont Clémenceau à Hué.

© Robert Depierre



À Than Son Nut.

© Chapuis



Le rocher de Ninh Binh vu de l'intérieur du fort.

© Chapuis



La route vers Hoa Binh, opération « Hironnelle ».

ALGERIE

© Ariette Le Couls



Le 4^e escadron du 6^e Cuirassiers à Bekkaria.

© Robert Depierre



Débarquement du matériel à Oran.

Notre-Dame de la Légion d'Honneur

Église

Dans les années 1850, dans le Maine-et-Loire à Longué-Jumelles, l'abbé Justin Massonneau entreprend les travaux de construction d'une nouvelle église, l'utilisation de l'ancienne église était devenue dangereuse.

En juin 1856, une des crues tristement célèbre de la Loire, responsable de la destruction de 23 kilomètres de digues et d'une trentaine de décès en Maine-et-Loire, interrompt la construction et remet en cause son financement.

Moins d'un an plus tard, le comportement héroïque de l'abbé Massonneau, qui se dépensa sans compter au péril de sa vie pour porter secours à ses paroissiens durant les inondations, fut reconnu et récompensé par l'attribution de la Légion d'Honneur par Napoléon III.

Pour pallier le manque de financement de l'église, l'abbé Massonneau fit appel à la générosité des membres de la Légion d'Honneur.

Son appel, largement entendu, rencontra un vif succès et permit d'achever la construction de la nouvelle église, en particulier la réalisation des vitraux.



En 1860, le 3 juillet, l'église fut consacrée sous le vocable « Notre-Dame de la Légion d'Honneur » par l'archevêque de Tours.

En 1960, lors du centenaire de la consécration de l'église, le Grand Chancelier de l'Ordre, le



général Catroux¹ « se réjouit de voir que le premier ordre national créé en 1802 par Bonaparte, soit placé à Longué sous la protection de Notre-Dame. »

Plus récemment², en 2010, l'évêque d'Angers célébrait avec les Longuéens et les membres de la Légion d'Honneur le 150^e anniversaire de cette « église très justement dédiée à Notre-Dame de la Légion d'Honneur. »

Statue

En sortant de l'église, à 250 m au nord-ouest de l'église après son parvis et le jardin, près du cours d'eau « Lathan », se dresse la statue de Notre Dame de la Légion d'Honneur sur la place du même nom.

L'initiative de sa construction revient, au début de la Seconde Guerre mondiale, à l'abbé Gerfaut. Ému à la vue des soldats de Longué, qui avaient été faits prisonniers et envoyés en Allemagne, il avait fait le vœu d'ériger une statue à la Vierge si tous revenaient vivants.



Tous revinrent effectivement sains et saufs, mais l'abbé Gerfaut, décédé en 1941, ne put tenir sa promesse. Ce fut son successeur, l'abbé René Loire, qui s'en chargea. Érigée en 1948, la statue de la Sainte-Vierge porte le grand-collier de l'ordre de la Légion d'Honneur autour du cou.

¹ Assoc. Amis de Notre Dame de la Légion d'Honneur (Président d'Honneur : P. Giroit, Présidente : R. Besnard) 10 rue Philippière, 49160 Longué-Jumelles)

² *Ibidem.*

ORGANE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE ANDRÉ-MAGINOT

La Charte

89^e ANNÉE

HORS-SÉRIE N° 3 2018



**84^e CONGRÈS NATIONAL
NANTES, 20 ET 21 JUIN 2018**

Allocution de Mme Christine Meyer, conseillère municipale de Nantes

Extraits

Je suis très heureuse et honorée de vous accueillir aujourd'hui au nom de la Ville de Nantes et de son maire, Johanna Rolland [...]

Je veux ici saluer l'action de votre Président, M. Lacaille, dont l'engagement pour la défense des anciens combattants et de leur mémoire n'est plus à prouver. (...)

Nantes a eu l'immense honneur d'être la première ville Compagnon de la Libération, dès le 11 novembre 1941. C'est le courage et l'engagement de nos habitants qui nous a valu d'être honorés par cette distinction. Nous avons donc à cœur de perpétuer la mémoire de leurs combats, ceux de la Résistance comme ceux des anonymes qui par un geste, une action, ont refusé la résignation et défendu les valeurs républicaines. (...)

Le mémorial nantais, sur les rives de Loire, nous invite à comprendre pour mieux défendre la justice et les droits de l'homme aujourd'hui. Nous avons fêté cette année les 170 ans de l'abolition de l'esclavage en compagnie de l'avocate Française

Vergès, de l'écrivain Patrick Chamoiseau et du chanteur Abd-Al-Malik. Ils rappelaient tous, dans leurs interventions, la nécessité d'une mémoire partagée [...] basée sur le travail de l'historien, pour fonder notre force commune.

Cette mémoire partagée, c'est aussi celle de la Première Guerre mondiale où nos alliés ont combattu sur le sol français. (...) Plus globalement, les manifestations du Centenaire nous ont permis de collecter de très nombreux documents et objets pour enrichir les collections du musée d'histoire de Nantes [...]

C'est pourquoi nous sommes très heureux [...] de saluer l'action que vous menez depuis plus de 130 ans.

Je vous souhaite, au nom du maire de Nantes, un très bon congrès et d'excellents travaux.



Allocution d'ouverture de M. Henri Lacaille, président fédéral

C'est une grande chance pour moi de passer après de grands orateurs qui ont dit l'essentiel. Aussi je serai bref. Merci infiniment Mme la représentante de la maire de Nantes pour le souci du maintien de la mémoire dont fait preuve votre ville.

Diverses obligations m'amènent à me représenter au poste de président pour terminer ce que je n'ai pas eu le temps de finir.

La charge est lourde, notamment notre action en direction du maintien de la Grande-Garenne à laquelle vous êtes attachés. Nous faisons tout notre possible afin de mettre en place des coopérations avec des organismes pour faire marcher notre domaine.

Notre deuxième action se situe dans le suivi de ce qui va se passer pour la Française des Jeux dont je vous rappelle que c'est elle qui soutient notre activité.

Nous attendons toujours avec impatience le montant de l'allocation annuelle, mais cette année nous attendons aussi les dispositions futures qui

vont peut-être changer l'ensemble de notre existence.

Il s'est passé un certain nombre de choses difficiles, notamment les attentats de Trèbes et l'assassinat, entre autres, du lieutenant-colonel Beltrame, et la fédération a perdu un de ses très fidèles portedrapeaux, l'excellent Eugène Poirier, décédé en fin d'année dernière.

Je vous demanderai de vous lever afin d'observer une minute de silence en mémoire d'Eugène Poirier d'abord et de toutes les victimes des attentats qu'il y a eu en cours d'année.

C'est ce souvenir des gens qui sont décédés dans des circonstances difficiles qui nous réunit.



Allocution de M. Éric Lucas, au nom de Mme Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées

Extraits

Je voudrais [...] vous exprimer les regrets de Mme Geneviève Darrieussecq, [...] qui ne peut pas être parmi vous aujourd'hui. (...) Je vais [...] me faire l'interprète [...] de son message.

« Comme je vous l'avais annoncé à Dijon, j'ai, pour 2018, sécurisé l'augmentation de deux points de la retraite du combattant. Le budget 2018 a également permis l'harmonisation du calcul des pensions militaires d'invalidité au profit des militaires rayés des cadres et de leur conjoint, avant et après le 3 août 1962. (...)

Vous le savez le budget de la nation est contraint. (...)

C'est donc avec d'autant plus de fierté que je vous confirme ici une mesure d'équité réclamée par l'ensemble des associations. La carte du combattant sera attribuée, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2019, aux quelques dizaines de milliers de soldats français engagés en Algérie entre juillet 1962 et juillet 1964. (...)

J'ai une haute estime pour le travail de l'ONACVG. [...] je me fais un devoir de garantir les missions de l'Office et sa proximité avec le monde combattant [...] tout en modernisant son organisation et ses méthodes. (...)

Le Président de la République et le Gouvernement portent une ambition pour nos armées [...] Cette ambition s'exprime par la Loi de Programmation militaire 2019-2025. Dans un monde imprévisible, elle permettra la « remontée en puissance » de nos forces tout en offrant à nos soldats l'amélioration des conditions d'exercice de leurs missions. (...)

La fin du Centenaire rappelle [...] les efforts pour construire la paix. (...) À ce titre, les cérémonies du centenaire de l'armistice de 1918 [...] seront tournées vers la paix retrouvée. »



Allocution de Mme Rose-Marie Antoine Directrice générale de l'ONACVG

Extraits

(...) Vous le savez, depuis cinq ans l'ONACVG a engagé une réforme en profondeur pour s'adapter à l'évolution de notre société. (...)

Dans cette société en constante mutation, l'Office a trouvé sa juste place pour répondre à près de 2,5 millions de ressortissants. Mais nous savons que l'évolution va continuer à la baisse dans les prochaines années et ce malgré les veuves qui se substitueront aux combattants. (...)

Si nous accompagnons la jeune génération du feu, nous n'oublions pas les anciens qui ont d'autres besoins. Je rappelle que nous disposons chaque année d'un budget d'action sociale conséquent, 26 millions d'euros pour des aides et des secours individuels.

[...] si l'action sociale est une mission historique de l'ONAC, la mémoire est devenue au fil du temps la deuxième mission majeure de l'Établissement [...]

(...) L'Office a ainsi réussi le pari de valoriser et d'entretenir le patrimoine mémoriel national [...]

(...) Deux grandes actions que nous allons mettre en œuvre en 2019 sont :

- La carte 62/64 qui était particulièrement attendue ;
- La deuxième grande mesure concerne les harkis de la première et deuxième générations. (...)

Permettez-moi de citer Saint-Exupéry qui écrivait dans *Terres des Hommes* :

« Le Soldat n'est pas un homme de violence. Il porte les armes et risque sa vie pour des fautes qui ne sont pas les siennes. Son mérite est d'aller sans faillir au bout de sa parole, tout en sachant qu'il est voué à l'oubli ». Le mot « oubli » interroge, dérange. Pour moi c'est le rôle de l'ONACVG que l'on n'oublie pas ce qu'ont fait ces soldats pour la France. (...)



Vous pourrez toujours compter sur mon engagement, à vos côtés, pour faire avancer les grandes causes en faveur des ressortissants de l'Office.

Motion de synthèse FNAM 2018

MESURE 1

ONAC-VG

Très attachée à l'ONAC-VG, au paritarisme de sa gestion et au maillage territorial que constituent sa centaine de services départementaux, ses deux services en Polynésie française et, en Nouvelle-Calédonie et ses trois services en Algérie, au Maroc et en Tunisie.

La FNAM sera attentive à l'évolution de ce maillage territorial et :

- demande que les moyens humains des services de proximité augmentent, afin de mieux prendre en compte la diversité et l'évolution des attentes et des besoins des ressortissants, notamment des plus âgés.
- demande que les efforts de modernisation et de rationalisation demandés chaque année à l'office ne se traduisent pas par une dégradation dans les délais de traitement des dossiers de demandes de cartes et titres et d'accompagnement social de l'ensemble des combattants d'hier et d'aujourd'hui.

MESURE 2

Valeur du point d'indice des PMI-VG - Incidences

La FNAM constate un retard significatif entre la valeur du point d'indice de PMI et l'inflation.

La FNAM :

- demande la création et la réunion d'une commission tri-partite (gouvernement, parlement, associations) afin que soit entamé un rattrapage de la valeur du point d'indice des PMI-VG.
- demande le maintien des majorations spécifiques de l'État sur la retraite mutualiste du combattant, et l'exonération de cotisation sociale et d'impôt sur le revenu sur la part de la retraite mutualiste du combattant inférieure au plafond légal.

MESURE 3

Anciens combattants d'Algérie

La FNAM :

- demande que soient rapportés les textes actuels afin que les anciens combattants d'Algérie bénéficient véritablement de la campagne double, selon le temps passé sur le territoire, et qu'un

bénéfice de campagne, équivalant à la durée de séjour effectué antérieurement au 1^{er} juillet 1964, soit accordé aux ressortissants du code des pensions civiles et militaires de retraite, titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation afin de leur permettre d'atteindre les 40 annuités nécessaires pour obtenir une pension de retraite au taux maximum.

MESURE 4

Orphelins de guerre - Pupilles de la Nation

Il y a un peu plus de 100 ans, la loi du 27 juillet 1917 créait l'office national des pupilles de la nation.

Afin de traiter sur un pied d'égalité tous les orphelins de guerre des Morts pour la France et les pupilles de la Nation, civils et militaires de la Seconde Guerre mondiale.

La FNAM :

- demande instamment que cesse toute discrimination, et qu'en raison de l'âge élevé des intéressés (plus de 75 ans en moyenne), une allocation de reconnaissance équitable, revêtant un caractère personnel, leur soit immédiatement accordée.

MESURE 5

Valorisation du volontariat

Depuis la suspension de la conscription en 1997, tous les militaires d'aujourd'hui sont des engagés volontaires.

La FNAM :

- demande, que la croix du combattant volontaire puisse être attribuée aux combattants des OPEX avec les critères habituels d'action de feu, de combat et de présence en unités combattantes, appliqués aux autres générations du feu.

MESURE 6

Droit à réparation

La FNAM constatant que le ministère a mis en œuvre, depuis 2012, d'importantes mesures destinées à améliorer la prise en compte des blessés et des familles endeuillées des militaires.

La FNAM :

- demande qu'un effort égal à celui effectué depuis plus de 5 ans soit produit au profit des ressortissants de l'ONAC-VG les plus anciens, titulaires d'une PMI-VG au titre des articles L 212-1 (L.115 ancien) et L 213-1 (L.128 ancien) ;
- demande qu'une mesure générale soit prise pour aligner les pensions d'invalidité attribuées, avant la parution du décret n°2010-473 du 10 mai 2010, aux sous-officiers des armées de terre, de l'air, de la gendarmerie et des services communs sur celles des officiers marinières.

MESURE 7

Soutien des conjoints survivants des Grands Invalides de Guerre (GIG - GM)

Afin d'assurer aux conjoints survivants des grands invalides et mutilés des ressources décentes :

- demande une augmentation uniforme annuelle de 100 points d'indice de PMI (120,00 €/mois) de la majoration spéciale servie aux 820 conjoints survivants de ces grands invalides et mutilés ;
- demande, afin de tenir compte de la durée des soins apportés par ces veuves à leur conjoint, et compte tenu de leur grand âge, l'attribution progressive de 50 points d'indice de PMI (60,00 €/mois) supplémentaires, à partir de 15 ans de mariage (ou de PACS) progressivement et par paliers de 5 ans ;
- demande que soit porté à 135 points de PMI, en 3 revalorisations successives annuelles (35 points en 2019, 50 en 2020 et 50 en 2021) le montant de la majoration uniforme actuellement fixée à 15 points soit 18,00 €/mois.

MESURE 8

Carte du combattant d'Indochine

La FNAM :

- demande que par analogie à leurs camarades d'Algérie et des OPEX, les combattants d'Indochine ayant séjourné pendant 120 jours sur le territoire, entre le 11 août 1954 et le 28 avril 1956, date de dissolution du corps expéditionnaire, puissent se voir décerner la carte du combattant.

MESURE 9

Soutien social des anciens combattants et de leurs ayants cause

La FNAM :

- demande que les aides attribuées par les offices départementaux des anciens combattants soient centrées d'abord, afin de favoriser leur bien-être et leur maintien à domicile, sur les ressortissants et les conjoints survivants les plus âgés, fragiles et démunis ;
- demande que soient déduites du montant des ressources servant au calcul de ces aides la pension de veuve de guerre, la réversion des pensions militaires d'invalidité et l'aide personnalisée à l'autonomie (APA).

MESURE 10

Reconnaissance du rôle des associations

La FNAM :

- demande que les associations d'anciens combattants et victimes de guerre, dont le rôle social et humanitaire, l'action dans le domaine du civisme et pour la préservation de la mémoire historique, ainsi que pour l'éducation des jeunes générations sont indéniables, soient considérées comme des associations d'intérêt général et bénéficient, de ce fait pleinement des dispositions de l'article 200 du code général des impôts.

MESURE 11

Ressortissants ONAC-VG

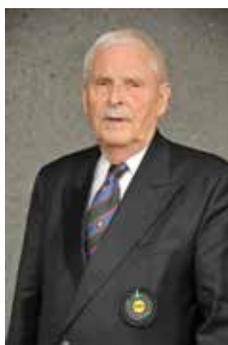
Les victimes civiles du terrorisme sont ressortissantes de l'ONAC-VG. Les militaires non titulaires de la carte du combattant ou du TRN, pensionnés pour invalidité ne le sont pas mais devenus veuves ou veufs, les conjoints qui leur survivront deviendront de droit des ressortissants de l'Office.

La FNAM :

- demande une nouvelle fois que les pensionnés pour invalidité « hors guerre », non titulaires de la carte du combattant ou du titre de reconnaissance de la Nation, soient reconnus comme ressortissants de l'ONAC-VG.

Conseil d'administration

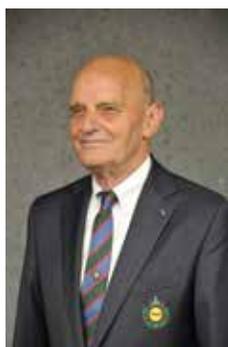
Membres du bureau



Henri LACAILLE
Président fédéral



Henri SCHWINDT
Président délégué
et président de la
commission mémoire



Robert RIDEAU
Vice-président
fédéral et président
de la commission
solidarité



**Jean-Marie
GUASTAVINO**
Vice-président
fédéral et président
de la commission de
La Charte



Alain CLERC
Vice-président
fédéral et président
de la commission de
défense des droits



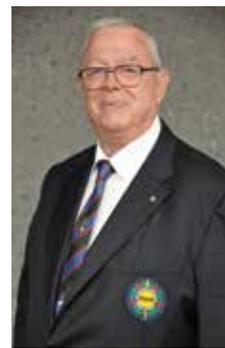
René PETER
Vice-président
fédéral et président
de la commission de
chancellerie



Daniel STANDAERT
Secrétaire général



Michel BERTHELIN
Secrétaire national



Michel GIBOT
Trésorier général



Guy SAINT-MARTINO
Trésorier national

Administratrices et administrateurs



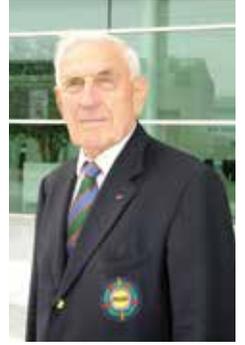
Francis BARBIER



Mathieu CASANOVA



Roger DEGUELDRE

Gérard FOURÉ-
LABROT

Jacques GAGNIARD

Roger LECOT
président de la
commission de la
Grande-Garenne

Gérard LE DUC



Évelyne LEGLAYE



Joseph LOPEZ



Richard PERNOD

Jean-François
PICHERAL

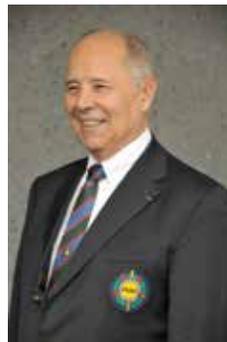
Christian PIQUET

Michel
PREUD'HOMME

Patrick REMM

Marie-France
RODGERS

Yvon ROUANET

Jacques SONNET
président de la
commission des finances

Commissions permanentes 2018 - 2020

SOLIDARITÉ



Président
Robert RIDEAU

M. CASANOVA
A. CLERC
R. LECOT
E. LEGLAYE
J. LOPEZ
R. PERNOD
R. PETER
J.-F. PICHERAL

Secrétaire :
Fatima Brahmî

MÉMOIRE

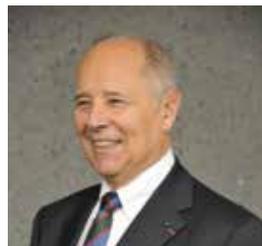


Président
Henri SCHWINDT

M. CASANOVA
G. LE DUC
J. LOPEZ
M. PREUD'HOMME
M.-F. RODGERS
Y. ROUANET

Secrétaire :
Fabienne Bingler

FINANCES



Président
Jacques SONNET

A. CLERC
P. REMM
R. RIDEAU
G. SAINT-MARTINO

Secrétaire :
Maggy Martin

DÉFENSE DES DROITS



Président
Alain CLERC

F. BARBIER
M. CASANOVA
J. GAGNIARD
G. LE DUC
J.-F. PICHERAL
J. SONNET

Secrétaire :
Cristina Biordi

LA CHARTE



Président
Jean-Marie GUASTAVINO

G. FOURÉ-LABROT
J. GAGNIARD
E. LEGLAYE
M.-F. RODGERS
G. SAINT-MARTINO

Secrétaire :
Cathy Berjot-Ben Helal

COMMUNICATION



Président
Richard PERNOD

C. PIQUET
M.-F. RODGERS

Secrétaire :
Caty Gambert

CHANCELLERIE



Président
René PETER

F. BARBIER
R. DEGUELDRE
G. LE DUC
P. REMM

Secrétaire :
Cristina Biordi

LITIGES

Membres :

F. BARBIER
M. BERTHELIN
G. FOURÉ-LABROT

Commission temporaire

GRANDE-GARENNE



Président
Roger LECOT

R. DEGUELDRE
J. LOPEZ
M. PREUD'HOMME
Y. ROUANET

Élections au conseil d'administration

Suite aux résultats du mercredi 20 juin 2018 au matin, un poste d'administrateur n'obtenait pas la majorité. En conséquence, un second tour a été organisé l'après-midi.

1^{er} TOUR

Sont élus :

Mathieu Casanova
Henri Lacaille
Joseph Lopez
Michel Preud'homme
Patrick Remm
Yvon Rouanet
Jacques Sonnet

2nd TOUR

Est élu :
Christian Piquet



Résolutions adoptées à l'assemblée générale

Première résolution : L'assemblée générale de la Fédération nationale André Maginot approuve le rapport moral et d'activités 2017, présenté par le secrétaire général.

Deuxième résolution : L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'assemblée générale approuve toutes les opérations effectuées au cours de l'exercice 2017, donne quitus aux membres du conseil d'administration et décharge de son mandat au commissaire aux comptes.

Troisième résolution : Affectation du résultat 2017 : L'assemblée générale affecte le résultat négatif de l'exercice 2017 de - 632 622,60 € à la réserve disponible, qui s'élèvera ainsi à 13 524 359,78 €.

Quatrième résolution : L'assemblée générale approuve le budget prévisionnel 2018 qui annonce un résultat déficitaire de 983 867 €.

Cinquième résolution : L'assemblée générale prend acte du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions relatives à l'exercice clos au 31 décembre 2017 et approuve chacune des conventions listées dans ce rapport.

Sixième résolution : En application de l'article 11 des statuts, l'assemblée générale approuve la nomination de la commission de contrôle, constituée de membres de la Fédération nationale André-Maginot, pour une durée de deux ans.

Septième résolution : L'assemblée générale approuve les modifications du Règlement Intérieur de la Fédération nationale André Maginot.

Huitième résolution : L'assemblée générale donne tout pouvoir au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente assemblée générale, pour accomplir toutes formalités légales ou statutaires qui seront nécessaires.



Le conseil d'administration

Mémorial de Verdun

1 avenue du Corps Européen,
55100 Fleury-devant-Douaumont
Tél : 03 29 88 19 16
<http://memorial-verdun.fr/>

Le nouveau visage de la guerre

Cette exposition temporaire, qui se tient au Mémorial de Verdun jusqu'au 21 décembre 2018, fait découvrir l'évolution des manières de combattre du début à la fin de la Première Guerre mondiale.

© Mémorial de Verdun



Soldat français.
Dessin de Sébastien
Danguy des Déserts.

L'originalité de cette exposition consiste dans son analyse comparative des caractéristiques des armées française, allemande et américaine ainsi que de leur évolution. Les technologies militaires, qui réalisent des bonds spectaculaires, entraînent des bouleversements tactiques. En particulier, l'artillerie joue un rôle primordial : elle pilonne le terrain ennemi avant que l'infanterie ne l'occupe : le barrage roulant qui progresse de 200 mètres toutes les trois minutes devant les attaquants.



Vue du musée.

© La Charte

Cette coordination des armes se fait également grâce à l'aviation qui, balbutiante en 1914 (les avions volaient à environ 100 km/h) se transforme radicalement en triplant sa vitesse en 1918 et en s'équipant de matériels plus modernes comme la mitrailleuse synchronisée ou les lance-bombes.

Le char enfin participe à changer la face du champ de bataille par ses capacités à franchir les tranchées et par sa mobilité.



« Saint Mihiel », affiche par
Maurice Toussaint, 1919.

L'analyse terme à terme des caractéristiques des trois armées, véritable démarche scientifique, montre que les contraintes de la guerre ont affecté de manière différente les trois armées avec toutefois des constantes comme le déclin de la cavalerie au profit de l'artillerie. L'évolution la plus importante reste celle de l'armée américaine. Elle passe de 300 000 hommes en 1917 à 4 millions fin 1918. Inexpérimentés, ils apprennent la guerre en la faisant et perdent plus de la moitié des fantassins au combat et 80 % de leurs officiers.



Soldat américain.
Dessin de Sébastien
Danguy des Déserts.

© Mémorial de Verdun

Cette exposition propose également, outre ses panneaux explicatifs, des objets emblématiques des différentes armées.

© Courtesy of the National WWI Museum and Memorial, Kansas City, USA

© La Charte



Vue du musée.



Troupes américaines rejoignant le front en forêt d'Argonne.
26 septembre 1918.

Musée Guerre et Paix en Ardennes

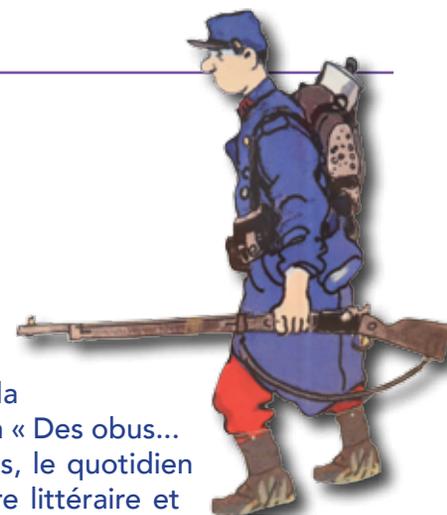
Impasse du Musée - 08270 Novion-Porcien

Tél : 03 24 72 69 50

<https://www.guerreetpaix.fr>

Des obus... aux bulles : la Grande Guerre en bande dessinée

Ce jeune musée, entièrement rénové et inauguré en début d'année à l'occasion du 55^e anniversaire du traité de coopération et d'amitié entre la France et l'Allemagne, propose, jusqu'au 9 septembre 2018, une exposition « Des obus... aux bulles : la Grande Guerre en bande dessinée ». Le départ des soldats, le quotidien des tranchées, la violence de la guerre, sont présentés à travers un genre littéraire et artistique actuel : la bande dessinée.



© La Chartre



Ce voyage, centré essentiellement sur la Première Guerre mondiale, commence avec les aventures de Bécassine (Bécassine chez les alliés, 1917) et se termine de nos jours avec la production grandissante d'ouvrages de qualité, parmi lesquels ceux de Tardi, de Comès, de Gibrat et tant d'autres. Le fil conducteur chronologique facilite la compréhension et permet de bien situer les repères temporels.

« Merci de ne pas mourir un dimanche », court-métrage d'animation particulièrement élégant (scénariste Kris et dessinateur Maël), relate la dernière journée d'Augustin Trébuchon, abattu le 11 novembre 1918, ce qui a fait de lui le dernier homme tué de la Première Guerre mondiale sur le front occidental.



Par ailleurs, le musée *Guerre et Paix en Ardennes* présente l'histoire des Ardennes durant les trois guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945. Son propos d'une grande originalité, consacré à ces trois conflits majeurs, s'appuie sur des présentations modernes et originales.

Le musée *Guerre et Paix en Ardennes* est situé à Novion-Porcien, à 7 km de l'axe autoroutier A34, à mi-chemin des agglomérations de Charleville-Mézières et de Reims.

Accueil particulier sur présentation de la carte « Maginot ».

© La Chartre



© La Chartre



Une guerre de retard?

Prisonnier, mon arrière-grand-père est dirigé sur Nancy... Dans son carnet, il note ses impressions sur l'armée allemande...



la Cathédrale de Jean Linard



**Les adhérents de la Fédération Nationale André-Maginot
bénéficient du tarif réduit pendant la saison 2018**

À 2h30 de Paris
À 20 km de Sancerre et 30 km de Bourges
Ouvert de Pâques à la Toussaint les weekends,
jours fériés et vacances scolaires de 14h à 19h
Juillet et août : tous les jours de 10h30 à 19h

LA CATHÉDRALE de JEAN LINARD
Les Poteries 18205 Neuvy-Deux-Clochers
(à 7 km dir. La Borne/Henrichemont)
info@cathedrale-linard.com
Tél. : 09 73 01 86 46
<http://cathedrale-linard.com>

Ils ont tenu leurs assises à la Grande-Garenne



L'Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite (ANOCR), les 4 et 5 avril 2018.



L'Association des Anciens Combattants Franco-Américains (Gr 152), le 8 avril 2018.



Les Anciens Combattants de l'Union Française (ACUF, Gr 50), les 17 et 18 avril 2018.



L'Association Nationale des Anciens Combattants Victimes de Guerre et Résistants du Ministère de la Défense (Gr 197), le 28 avril 2018.



La section fédérale André-Maginot de la Meuse (Gr 92), début juin 2018.



L'Amicale des Anciens du 72^e du Génie (Gr 181) du 22 au 25 avril 2018.

Le 14 juillet au domaine



Madame la maire de Neuvy-sur-Barangeon et les représentants de la FNAM, de la gendarmerie et des pompiers.



Allocution du président fédéral honoraire, Maurice Gambert, à la RAM.



Dépôt de gerbe.





Danse berrichonne.



Groupe musical avec vielle.



Ball trap laser.



Note à l'attention des présidents

Nous rappelons aux présidents de nos groupements qu'ils ne bénéficient que d'une seule parution par an dans la revue ; le texte étant limité à **1 200 caractères espaces compris** et une photo de bonne qualité (imprimée sur papier photo brillant ou en haute résolution). Les photos sur papier simple ou de mauvaise qualité ne pourront pas être exploitées. Comme indiqué lors du séminaire des présidents 2012, une parution supplémentaire est possible pour rendre hommage à un président de groupement disparu.

Par ailleurs, les parutions sur notre site internet sont illimitées (textes de 4 000 caractères et quatre photos), la nouvelle parution venant remplacer l'ancienne.

Par courrier postal comme par courrier électronique, les documents doivent être adressés à la rédaction de *La Charte* (lacharte@maginot.asso.fr), accompagnés d'une demande explicite de parution contenant l'accord du président du groupement.

Les comptes rendus des assemblées générales sont à adresser directement au secrétariat général. Nous remercions nos présidents de bien vouloir se conformer à ces quelques règles qui faciliteront la transmission et la parution des documents.

Les présidents, vice-présidents et secrétaires généraux qui ont une adresse email peuvent la communiquer à la rédaction de *La Charte* : lacharte@maginot.asso.fr

GR 29

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

Président : M. Marcel Avargues
Adresse : Les Gargas
04190 Les Mées

Le vendredi 27 avril 2018 s'est tenue notre assemblée générale à Peyruis.

Le président souhaite la bienvenue et demande un instant de recueillement à la mémoire de nos compagnons disparus, des militaires tués en OPEX, des victimes du terrorisme en particulier le colonel Beltrame, ainsi que les gendarmes victimes du devoir. Une pensée pour nos amis malades ou hospitalisés, ainsi que nos veuves.

La parole est donnée à Mme Nadine Carmaran, directrice du service départemental de l'ONAC, qui nous félicite et nous remercie pour les actions que nous menons pour le « devoir de mémoire » et la solidarité. L'ONAC reste à l'écoute des anciens combattants.

Le président présente le rapport d'activités.

MM. Serge Sardella, Conseiller départemental, et Michel Binoit, adjoint au maire de La Brillanne nous remercient et nous félicitent également pour nos actions.

Le capitaine Bazin, représentant le DMD, nous remercie et nous félicite, nous avons son soutien.

Le capitaine Marin, commandant la communauté de Brigades de Gendarmerie, se dit très attaché à nos actions.

Le rapport financier présenté par la trésorière Mme Chelepine est approuvé à l'unanimité.

Les 15 présidents des associations affiliées à la FNAM assistent à l'assemblée.

Marcel Avargues
Président



GR 34

ASSOCIATION NATIONALE DES PARTICIPANTS AUX OPÉRATIONS EXTÉRIEURES

Président : M. Jean-Pierre Pakula
Adresse : 44 avenue de Villiers
75017 Paris

Notre association a tenu, le lundi 25 juin 2018, son assemblée générale à Chaumont-en-Vexin (Oise) et a reçu à cette occasion la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Mme Geneviève Darrieussecq.

Les participants attendaient beaucoup de cette venue, notamment pour le projet de création d'un mémorial en l'honneur des militaires morts en OPEX.

La date de création du mémorial consacré aux 600 soldats de la « quatrième génération du feu » morts en opération extérieure n'est pas encore définie. « Ce sera pour 2019 », a annoncé Mme Darrieussecq.

Mais elle l'a confirmé : « L'État assurera le financement. Les appels d'offres vont être lancés. » Ajoutant que le monument sera bien créé « là où a été inaugurée la première pierre » par François Hollande le 18 avril 2017 ; c'est-à-dire au parc André-Citroën à Paris (15^e).

Avec la disparition des soldats des précédentes générations du feu, « L'ANOPEX sera le



cœur du monde des combattants d'hier, d'aujourd'hui et de demain », a pour sa part plaidé le colonel Jean-Pierre Pakula, président national de l'association.

La FNAM était représentée par M. Richard Pernod, président de la commission communication.

Jean-Pierre Pakula
Président

GR 48

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ- MAGINOT DE LA LOZÈRE

Président : M. Claude Rochet
Adresse : 9 bd des Capucins
48000 Mende

L'amicale des Officiers, Sous-Officiers de Réserve, Honoraires et Anciens d'active, toutes Armes et Services confondus, vient tout à la fois d'effectuer la cérémonie des « Vœux » et de tirer les rois.

À cette rencontre, le maire de Mende et Mme Bourgade avaient répondu favorablement à l'invitation du président. C'est dans le local où sont présentées les réalisations effectuées pour l'exposition sur le 142 durant la

Grande Guerre que s'est tenue cette rencontre.

Le maire a pu découvrir une relique rare, celle du drapeau des Médaillés Militaires de Mende durant la Guerre 14-18, et Mme Bourgade, celle du drapeau des anciens combattants de Mende durant cette même guerre.

Il leur a été également présenté le sabre du colonel Lamolle, tué à l'ennemi à la tête du 142^e RI, le régiment de Mende.

Les membres présents se sont ensuite dirigés vers le local, prêté par la mairie, où ACOSOR 48, entrepose le matériel que l'association met à disposition dans des actions d'intérêt général.



Enfin, le maire et Mme Bourgade ont été entretenus d'un projet de création d'un musée à la mémoire du 142^e RI et des Mendois de la Grande Guerre. Musée pour lequel il serait utile qu'ACOSOR 48 dispose d'un local approprié.

Enfin, la cérémonie des vœux et le tirage des rois clôturaient la soirée. Un grand merci au maire et à Mme Bourgade pour leur présence, et à nos amis qui avaient préparé cette rencontre.

Groupements

GR 63

AMICALE DES ANCIENS DU
28^e RIF DE COLMAR

Président : M. Guy Demma
Adresse : 9 rue des Merles – 68320
Bischwihr

Une nouvelle génération de porte-drapeaux

Bien des associations sont confrontées au manque de volontaires pour assurer des responsabilités au sein de leurs comités d'administration. C'est le cas particulièrement lorsqu'il s'agit de trouver un volontaire pour porter le drapeau, fonction autrefois convoitée.

Le GR 63 désespérait de trouver la perle rare. Mais depuis avril 2018, la mémoire des anciens combattants de la ligne

Maginot peut, à nouveau, être honorée car, après Julien, porte-drapeau de Rhin et Danube depuis l'âge de 16 ans, c'est maintenant sa sœur Solène que l'on peut voir devant les monuments aux Morts.

Elle arbore fièrement, au cours des manifestations patriotiques se déroulant dans le canton de Neuf-Brisach et ailleurs, l'emblème de l'amicale des anciens combattants du 28^e RIF -3^e/4^e CEO.

Tous deux ont emboîté le pas à leur papi, Bernard Richir, qui fut lui-même porte-drapeau pendant de nombreuses années jusqu'à ce qu'un accident de santé ne l'oblige à mettre fin à cette belle et grande fonction honorifique.



Bravo à ces deux jeunes et plus particulièrement à Solène qui a, ainsi, rejoint l'amicale. Espérons que d'autres jeunes suivent l'exemple de Solène et adhèrent à cette nouvelle génération de porte-drapeaux. Ils doivent bien ça à ceux qui ont donné leur vie au service de la France, pays de libertés.

GR 72

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DE LA SEINE-
MARITIME

Président : M. Henri Dubourg
Adresse : Mairie annexe Le Havre
Sanvic – 1 rue J. Borda
76620 Le Havre

Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 24 mars 2018 au cercle mixte de gendarmerie au Havre à partir de 10h30. Étaient présents : Mme Charlotte Danet, directrice départementale de l'ONACVG, M. Pierre Nectoux, vice-président.

La séance a commencé par une minute de silence en mémoire de nos membres disparus pendant l'année 2017 et une pensée à ceux qui souffrent d'une longue mala-

die. Le compte rendu de l'année 2017 a suivi et a été approuvé à l'unanimité. Le président, Henri Dubourg, a présenté le rapport moral et indiqué notre présence aux manifestations et cérémonies de l'année 2017.

Le rapport financier, le bilan 2017 et le récapitulatif des œuvres sociales ont été présentés puis adoptés à l'unanimité.

Le président a énuméré les projets de l'année 2018 : voyages au Mémorial à Caen avec des écoles du Havre et visites du cimetière américain de Colleville et des plages du Débarquement.

Nous avons également proposé une nouvelle équipe



pour la formation d'un nouveau bureau au sein de notre groupement.

À l'issue de notre assemblée, des décorations ont été remises : la médaille de bronze à M. Tesson et la médaille d'or à Mme Danet et M. Logez. L'assemblée s'est terminée par un vin d'honneur et un repas.

Henri Dubourg
Président

GR 94

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU CHER – BOURGES

Président : M. Bernard Verpillot
Adresse : 77 av Marcel Haegelen
18000 Bourges

Le 5 mars 2017, représentation dans la salle Saint-Exupéry du domaine de la Grande-Garenne par la troupe théâtrale AEP de Couy (Cher). 300 personnes ont assisté à ce spectacle. Quarantevingts ont déjeuné dans la salle de restaurant.

Le 14 mai 2017, assemblée générale annuelle présidée par le président, l'amiral Lacaille, en présence de 400 personnes dont 21 porte-drapeaux. Le président du GR 94, Bernard Verpillot ouvre la séance.

Toutes les résolutions ont été adoptées.

Quatre membres du groupement ont été honorés : MM. Serge Lenglet, Médaille Militaire, Louis Coudrat, responsable des porte-drapeaux du Cher durant 16 années, médaille d'or de la FNAM, Yvon Merel et Jean-Michel Gambert, médaille de bronze de la FNAM.

Le 19 novembre 2017, soirée de gala à la Grande-Garenne, animée par le talentueux orchestre Étienne Denormandie.

225 personnes ont apprécié ce dîner dansant, organisé par des membres du conseil d'administration du groupement et leurs épouses.



Le président du groupement remercie le directeur de la Grande-Garenne et tous ses collaborateurs pour la réussite de cette soirée qui, de l'avis général, mérite d'être renouvelée en 2018.

Les bénéfices de la tombola, organisée lors de cette soirée, sont destinés à l'aide sociale de nos adhérents en difficulté.

GR 97

AMAC DU HAVRE.
ASSOCIATION DES MUTILÉS ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU HAVRE

Président : M. Louis Vallery
Adresse : 10 rue Albert André Huet
76600 Le Havre

Notre assemblée générale s'est tenue à l'hôtel de ville du Havre, le 4 mars 2018.

Dans son discours d'accueil le président, Louis Vallery, remercie le président de la FNAM, Henri Lacaille, de sa présence.

Les rapports moral et financier ont été présentés et approuvés. Puis s'est déroulée la réélection du tiers sortant et de deux nouveaux candi-

dat pour siéger au conseil d'administration.

Dans son discours, le président Lacaille exhorte à persévérer dans notre travail et nos efforts pour

accompagner ceux qui ont bien mérité de la Patrie, avec l'énumération des activités sur le plan national.

Quelques réflexions entendues au cours de réunion et de cérémonies officielles sont présentées.

Dans son discours le président de l'AMAC remercie le maire du Havre et la municipalité. Il conclut : « Nos anciens, de tout temps, y compris tous ceux de nos anciennes colonies, avec détermination



et au prix de maints sacrifices, ont su préserver notre unité nationale. Alors, à leur exemple, il nous faut souhaiter, en cette année du 100^e anniversaire de la fin de la Grande Guerre, que tous les anciens combattants, dans un élan solidaire et fraternel, manifestent leur détermination et leur union pour l'avenir de notre Patrie, la France ».

Yves Bourson
Secrétaire général

Groupements

GR 118

AMICALE DU 129^e RI

Président: M. Jacques Masset
Adresse : 7/3 Rue des Champs du
Pont-Résidence « les Sapins »
39460 Foncine-le-Haut

Notre groupement a tenu sa 28^e assemblée générale à Valenciennes. Nous avons eu l'honneur de recevoir le Lt-colonel Perin, délégué adjoint du DMD 59, M. Degallaix, maire, et Mme Béatrice Descamps, députée.

Le président ouvre la séance et remercie les autorités et les adhérents présents. Une minute de recueillement est observée à la mémoire de nos adhérents et à tous les anciens combattants décédés en 2017.

Le président présente les actions réalisées en 2017 (cérémonies officielles, devoir de mémoire etc.).

La parole est ensuite donnée à M. Marcel Destrun, trésorier, et à M. Claude Cat, contrôleur aux comptes, qui expliquent la bonne tenue des comptes et du bilan financier 2017. Le rapport d'activités et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité. Après l'assemblée générale, les participants se sont rendus au monument Carpeaux pour un dépôt de gerbe et une remise de médaille (TRN) à M. Philippe Brillant par le DMD 59, le Lt-colonel Perin.



À l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur a été offert par la municipalité, suivi d'un repas dans une très bonne ambiance avec, comme invité d'honneur, notre ami le colonel José Lapchin, vice-président 59 de l'ONM, délégué du Valenciennois et président de l'Union Nationale des Officiers de Réserve du Valenciennois.

GR 126

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-
MAGINOT DES
ALPES-MARITIMES

Président : M. André Claude Belardi
Adresse : Maison du combattant
12 avenue du principal Pastour
06600 Antibes

Le président et les membres du conseil d'administration remercient les personnes présentes à cette assemblée générale, notamment Mme Borne, déléguée aux AC de Carros, Mme Farneti représentant le directeur de l'ONAC, et le colonel Lacoste, conseiller municipal délégué aux AC représentant le maire d'Antibes.

Le président remercie également les porte-drapeaux pour leur présence aux céré-

monies, sans oublier les épouses de nos anciens combattants disparus. Une minute de silence a été observée en mémoire de nos disparus, avec une pensée particulière pour le colonel Arnaud Beltrame.

Dans son rapport moral, le président a insisté sur sa participation aux cérémonies 2017, aux assemblées générales d'associations affiliées et au Congrès de la FNAM à Dijon. Il a ensuite fait le point sur les effectifs. Le vote du nouveau bureau et du conseil d'administration est adopté à l'unanimité. Le trésorier, M. Paul Bestozo, présente les comptes, approuvés par le vérificateur aux comptes, M. Fornasero. La parole est



ensuite donnée aux autorités locales.

Mme Spetebroot et MM. Herter, Dulermo et Paulet ont reçu la médaille de bronze ; MM. Avigdor, Grandmont et Tremoule la médaille d'argent.

La Chorale du Baou de Saint-Jeannet a interprété La Marseillaise.

A.C. Belardi
Président

GR 142

AMICALE DES ANCIENS DU
584^e BATAILLON DU TRAIN

Président : M. Claude Ridor
Adresse : 4 rue Joseph Granier
75007 Paris

Notre rassemblement s'est tenu à Saumur (Maine-et-Loire) du 5 au 7 juin 2018.

Le conseil d'administration s'est réuni le 5 juin.

Le 6 juin, l'assemblée générale s'est tenue, en présence de 50 participants. En ouvrant la séance, le président a précisé que l'effectif était en légère baisse et que plusieurs camarades étaient décédés.

En leur souvenir, une minute de silence a été observée.

Claude Ridor, président et secrétaire général, a présenté le rapport d'activité et

rappelé les événements et décisions intervenus depuis la précédente AG.

Robert Vincent, trésorier général, a présenté le rapport financier, qui a été confirmé par Louis Roulot et Maxime Mergault, vérificateurs aux comptes.

Les deux rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Les administrateurs renouvelables qui se représentaient ont été réélus, ainsi que les vérificateurs aux comptes.

Le montant de la cotisation annuelle a été abaissé.

La prochaine assemblée se tiendra au domaine de la Grande Garenne, le 5 juin 2019.

Les membres du bureau ont été confirmés dans leurs fonctions.

À 11h30, une gerbe a été déposée devant le monument



de la ville par C. Ridor, le maire-adjoint et le colonel représentant le général directeur des Écoles militaires de Saumur, accompagnés des représentants d'associations d'ACVG locales.

Le 7 juin, 53 personnes ont assisté aux « Matinales » du Cadre Noir de l'École Nationale d'équitation de Saumur et visité l'abbaye royale de Fontevraud.

Claude Ridor
Président

GR 159

ASSOCIATION DES ANCIENS
COMBATTANTS ET MILITAIRES
DE LA VALLÉE DE L'ORNE

Président : M. Kléber Deruy
Adresse : 33 rue Maurice Barrès
57175 Gandrange

Le 4 mars 2018, s'est déroulée notre 48^e assemblée générale à la salle Maurice-Chevalier d'Amnéville-lès-Termes.

L'association a participé à toutes les manifestations patriotiques et commémoratives de la vallée de l'Orne, afin d'honorer nos camarades juifs, musulmans, harkis et pieds-noirs. Cela relève de notre devoir de mémoire, de réconciliation et de fraternité intergénérationnelle.

Nombreux sont ceux qui nous ont quittés l'année passée.

Le président souligne l'engagement des portedrapeaux qui assistent aux cérémonies funéraires et celui de nos représentants locaux qui représentent l'association dans les villes de la Vallée de l'Orne.

Un grand remerciement également à nos camarades qui entretiennent et fleurissent, chaque année le 31 octobre, les tombes des enfants de notre vallée.

Afin de rendre un hommage aux plus anciens d'entre nous, le secrétaire, Guy Andret, a lu un texte écrit par un ancien du 23^e RI ayant participé aux groupes de chasse en AFN.

M. Pierre Lantini, OPEX, a été décoré de la Croix du Combattant ; MM. Philippe



Léonard, OPEX, et André Ostreicher, AFN, la Médaille de la reconnaissance de la Nation ; et MM. Guy Andret, Yves Bay, André Bemer, Patrick Metzinger et Daniel Pszczolinski ont reçu la médaille de bronze de la FNAM

L'assemblée générale s'est terminée avec le traditionnel pot de l'amitié.

Kléber Deruy
Président

GR 165

FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DU LOIR-ET-CHER

Président : M. René Luzeux
Adresse : 9 rue des Pontières
41260 La Chaussée St Victor

Notre assemblée générale et notre 94^e congrès se sont déroulés le mardi 10 avril, à La Chaussée-St-Victor.

La matinée a été consacrée à l'assemblée générale avec les rapports moral et financier adoptés à l'unanimité. Une minute de silence a été observée pour les morts de la Fédération et les militaires décédés en OPEX.

Le président par intérim, Maurice Gangneux, a souhaité la bienvenue et remercié les personnalités : M. Baudu, conseiller départemental et maire de La Chaussée-St-Victor, Mme Marie-Hélène Millet, conseillère départementale représentant le président du Conseil départemental, M. Olivier, délégué aux anciens combattants pour la ville de Blois, le lieutenant-colonel Bartolo, représentant le commandant du groupement de Gendarmerie de Loir-et-Cher, le lieutenant-colonel Godest, DMD adjoint, ainsi que les présidents des associations amies et les porte-drapeaux.

Après les discours du président et des autorités, des récompenses ont été remises : l'insigne de porte-drapeau pour 20 ans de service à Jean-



Claude Legrand, la médaille d'argent Maginot à Alain Le-caime, porte-drapeau de notre Fédération, et la médaille de bronze à Bernard Menault et Gilbert Pomme.

L'assistance accompagnée de 24 drapeaux s'est rendue devant la stèle en hommage aux Morts pour la France, pour un dépôt de gerbes. Le verre de l'amitié et un repas convivial ont clôturé cette journée.

Colette Luzeux
Secrétaire

GR 204

AMICALE DU 23^e REGIMENT D'INFANTERIE

Président: M. René Jutier
Adresse: 10 route de Chareil
03500 Montord

Le 30^e rassemblement national s'est tenu du 27 au 30 avril 2018 à Montmarault (Allier). Notre association a été créée en 1988 par MM. Aimé Sarad (président), Guy Meloux (trésorier) et Lucien Martin (secrétaire), tous aujourd'hui décédés.

Le 28 avril, le président Jutier ouvre la séance au côté de Maurice Dufloux, trésorier, Martine Meloux, organisatrice, le maire de Montmarault et le président des ACPG-CATM.

Le président remercie le maire et Mme Meloux pour l'organisation de ce rassemblement.

Le président fait observer une minute de silence à la mémoire des camarades décédés cette année :

Jean-Louis Caron (vice-président), Jean Dujon, Camille Marullaz et Élie Char-donnet.

Maurice Dufloux commente le rapport financier qui est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du bureau : deux membres sortants, Louis Guerre et Nicolle Martin, trois nouvelles admissions, Martine Meloux, Charles Barbara et Bernard Gaudon. Ils sont tous élus.



Le 29 avril à 9h30, une messe a été célébrée par le vicaire général de Moulins avec une chorale, suivie d'un défilé jusqu'au monument aux Morts. Le vin d'honneur a été offert par la municipalité, un déjeuner a suivi. À 19 heures, retour à l'église pour un concert de cors de chasse puis dîner de clôture.

René Jutier
Président

GR 221

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DU VAL D'OISE

Président : M. Bernard Chango
Adresse : 35 allée du Parc
95330 Domont

Lors de notre conseil d'administration, le 19 septembre 2017, M. Serge Begat, ex-président de la section locale de Pontoise et toujours conseiller de la section fédérale, a informé les participants de la nomination de M. Jacques Bonnet, son successeur, au titre de chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur.

Présentation par Mme la directrice de l'ONACVG, lors de la remise le 14 juillet 2017 à Pontoise (Val d'Oise), de la Croix de Chevalier de l'ordre National

de la Légion d'Honneur à M. Jacques Bonnet : « Jacques Bonnet, né le 14 janvier 1938 à Alençon, engagé volontaire pour 5 ans le 28 mars 1955 comme fusilier marin au centre de Siroco en AFN jusqu'en mars 1960, date à laquelle il est radié des cadres de l'armée active comme second maître. Il se distingue à plusieurs reprises pour le maintien de l'ordre dans le Constantinois, l'Oranais et lors de la campagne de Suez en 1956.

Voltigeur remarquable, il fait preuve de sang-froid, courage, d'allant et de discipline. Il est gratifié de deux citations : Croix de la valeur militaire avec étoile bronze et vermeil, Médaille commémorative opérations du Moyen-Orient opération de sécurité et maintien de l'ordre



en AFN avec agrafe Algérie, Croix de combattant volontaire avec barrette AFN, Croix du combattant, et Médaille Militaire 5 novembre 2008.

En raison de ses grandes qualités militaires, Jacques Bonnet est nommé chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur par décret du 5 avril 2017.

GR 227

SECTION FÉDÉRALE ANDRÉ-MAGINOT DE VENDÉE

Président : M. Rémy Billaud
Adresse : Le Moulin de Badiolle - St Florent des Bois
85310 Rives-de-l'Yon

Le congrès Vendée-Deux-Sèvres s'est tenu à La Roche-sur-Yon, le 14 avril 2018, présidé par l'amiral Henri Lacaille.

Les présidents des groupements, Rémy Billaud Gr 227 et Michel Boudeau Gr 224, accueillirent les autorités : MM. Vigoureux, directeur de l'ONACVG, et Bouard, maire de la commune, le lcl Aubriot, DMD adjoint, ainsi que les présidents des associations du Comité d'Entente de Vendée.

Les autorités délivrèrent leur message. Le directeur de l'ONACVG fit le panégyrique du président Billaud, désireux de quitter ses fonctions.

Précédés des porte-drapeaux et de la fanfare Sainte-Cécile, les participants défilèrent ensuite jusqu'au monument aux Morts, rejoints par Mme Samoyault, sous-préfète, directrice de cabinet du préfet.

Le capitaine de corvette Gérald de Biasio, à la tête du détachement de la préparation militaire marine, coordonna le dépôt de gerbes, après que le président eut décoré M. Marrighou de la croix du combattant.

Une cérémonie religieuse célébrée par l'abbé Michaud, aumônier CMFP, clôtura cette matinée.

Les porte-drapeaux, le détachement de la préparation militaire marine avec son fanion et sa garde, ainsi que l'Amicale des anciens légionnaires de Vendée rendirent les honneurs à l'amiral Lacaille et au lcl (er) Billaud.

Le congrès s'acheva par un déjeuner animé par des chants marins, une aubade de la fanfare et des chants de traditions interprétés par l'Amicale des anciens légionnaires.

Rémy Billaud
Président

Groupements

GR 231

ASSOCIATION NATIONALE
DES ANCIENS COMBATTANTS,
RÉSISTANTS ET VICTIMES DE
GUERRE DU MINISTÈRE DE
L'ÉCOLOGIE

Président : M. Claude Hess
Adresse : Bureau 25N68 - La Grande
Arche de la Défense
92055 La Défense cedex

L'assemblée générale de l'Association Nationale des Anciens Combattants, Résistants et Victimes de Guerre du ministère de l'Écologie a eu lieu le 27 mars 2018, à la Grande Arche de la Défense.

Le président, Claude Hess, a souligné la vitalité de l'ANACRVGME (GR 231). Le bureau a été reconduit en son état.

Des décorations FNAM ont été remises, au nom du président de la FNAM, à des membres méritants.

À cette occasion, un diplôme de porte-drapeau « Or » a été remis à Djeloul Slamani, au nom de la ministre des Armées.



Une cérémonie a ensuite été organisée sur l'Esplanade de la Défense à la stèle des Démineurs pour rendre hommage à nos morts, aux victimes d'attentats, aux militaires tombés en opération et au colonel Arnaud Beltrame.

Cet officier est devenu un héros pour avoir échangé sa vie à la place d'une personne prise en otage. Il nous avait quittés pour

rejoindre sa femme Marielle dans l'Aude.

Il avait été notre interlocuteur privilégié au ministère, jusqu'à l'été dernier. Son successeur, le lcl Éric Bailly, nous a fait l'honneur de se joindre à nous pour cet instant de recueillement, ainsi que bien des gens connus ou anonymes.

GR 251

AMICALE DES ANCIENS
COMBATTANTS DE NOUVELLE-
CALÉDONIE

Président : M. Gilbert Coudry
Adresse : Maison des anciens
combattants - 52 bis avenue du
Maréchal Foch prolongée - BP 99 -
98845 Nouméa Cedex

Novembre 2017, nous a rappelé que le Bataillon Mixte du Pacifique avait rejoint la Mère Patrie dès 1915.

Ce bataillon, composé de Néo-Calédoniens, de Tahitiens, de Tirailleurs canaques, a été engagé en octobre 1918 dans les combats de l'Aisne.

Le 26 octobre 1918, Kalepo Wabete, tirailleur canaque, est mort pour la France, dans les marécages de cette commune.

Cent ans après, sa tombe a été retrouvée grâce au Souvenir français et ses restes ont été rapatriés. Les hommages lui ont été rendus, avant que sa dépouille ne soit ramenée à Tiga, son île natale, le 11 novembre 2017.

En mai 2018, est décédé M. Maurice Meunier, 96 ans, dernier combattant calédonien du Bataillon du Pacifique et héros de la bataille du Mont Girofano. Un hommage solennel lui a été rendu lors de ses funérailles par le président de la République, en visite officielle.

Né en février 1921, engagé volontaire en février 1943, il rejoint la 1^{re} Division Française Libre, avec le 2^e contingent du Bataillon du Pacifique.

Ce même Bataillon, qui s'est illustré à Bir-Hakeim (du 27 mai au 11 juin 1942), est engagé sur le sol italien et va s'illustrer à nouveau à la Bataille de Girofano (11 et 12 mai 1944).

Pour son dévouement, sa conduite et ses actions, il recevra la Croix de Guerre avec citation à l'ordre du Corps d'Armée. Il rejoindra la Nouvelle-Calédonie en 1946 et s'investira dans les activités patriotiques. Il laisse le souvenir d'un homme engagé au service de l'honneur et de la liberté. Honneur à notre ancien, qui a su allier Loyauté, Intégrité, Fraternité : devise des Français Libres.

Gilbert Coudry
Président

GR 256

FÉDÉRATION NATIONALE
DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS
MILITAIRES VEUVES
ORPHELINS ASCENDANTS

Président : M. Jean Menguy
Adresse : Maison des Associations -
34 Espace Mendès-France
36000 Châteauroux

Notre fédération a tenu ses assises à Châteauroux le 10 juin 2018.

Après avoir déclaré ouvert le 83^e congrès national, le président demande de respecter une minute de silence en mémoire des adhérents disparus depuis 2017, ainsi que des soldats tombés en OPEX et en particulier pour le colonel Beltrame.

Puis il remercie les présidents de section ou leurs représentants

ainsi que M. et Mme Noël Dubrez, représentant le GR 134. Il remercie ensuite et félicite les membres du CA pour le travail effectué au cours de l'année.

Lors de son allocution, il rappelle les actions menées par la FNAM.

Le secrétaire général présente le rapport moral et d'activité, qui est adopté à l'unanimité.

Mme Alibert, trésorière, présente les comptes de l'exercice écoulé, également adopté à l'unanimité.

Élection du conseil d'administration :

Président : Jean Menguy
Vice-présidents : Robert Auguet,
Jean-Marie Leroy, Alain Lemeur



Secrétaire général : Gérard Tobeli
Trésorière générale : Andrée Alibert
Porte-drapeau : Noël Dubrez
Membres : Monique Dubourdeau,
Josette Dubreuil, Denise Dupre,
Louis Duchain et Bernard Girard.

Ayant répondu aux questions diverses des adhérents, le président lève la séance et invite les participants à venir prendre le verre de l'amitié.

DEUIL

GR 91

UNION NATIONALE DES
ANCIENS COMBATTANTS
D'INDOCHINE DES TOE ET
D'AFRIQUE DU NORD
SECTION DU CHER

**Décès de Gilbert Briant,
président du GR 91**

Les obsèques de notre président, camarade et ami Gilbert Briant (93 ans) se sont déroulées le 11 mai en l'église de Nançay, en présence de sa famille, des habitants de la commune et des anciens combattants.

Les drapeaux de 36 associations d'anciens parachutistes et des troupes coloniales ont formé une haie d'honneur.

Deux anciens parachutistes portaient un coussin avec ses décorations et son béret rouge. D'abord FFI, Gilbert a intégré le détachement d'armée de l'Ouest et pris part au combat des poches de l'Atlantique. Il a ensuite rejoint la 1^{re} Armée Française. En Indochine au 3^e BCCP, il a été parachuté avec le 1^{er} BEP sur la RC 4. Il a été l'un des rares survivants de cette terrible bataille. Comme il disait « peut-être parce que j'étais Solognot et que je ne craignais ni la nuit, ni la forêt ». De retour à la vie civile, il se marie, a des enfants, achète un garage à Nançay.

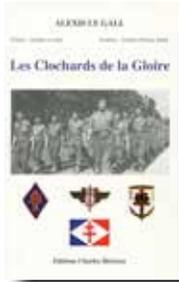
Parallèlement, il s'investit, au niveau régional, à l'UNACITA et à la FNAM et prend part à toutes les manifestations patriotiques.



Son indéfectible dévouement, sa disponibilité sans faille et son esprit de solidarité sont appréciés de ses compagnons. Sa droiture, son intégrité et sa gentillesse resteront à l'esprit de ceux qui l'ont côtoyé. Gilbert Briant était chevalier de la Légion d'Honneur et titulaire de la Médaille Militaire.

Les Clochards de la Gloire

Alexis Le Gall



Éditions Charles Hérissey
Prix : 22 €

L'auteur, 17 ans en 1940, et son frère, 19 ans, qui se destinait à une carrière militaire, répondant à l'appel du général de Gaulle, quittèrent la France pour gagner l'Angleterre grâce, comme entre autres de nombreux bretons, au « courrier de l'Île de Sein ».

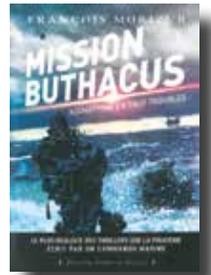
Au-delà de l'autobiographie, Alexis Le Gall, narre les événements qu'il a vécu avec ses camarades « Clochards de la Gloire » qui s'engagèrent pendant 5 ans pour que la France retrouve sa liberté et sa fierté.

C.R.

Mission Buthacus

François Morizur

Éditions Pierre de Taillac
Prix : 12,90 €

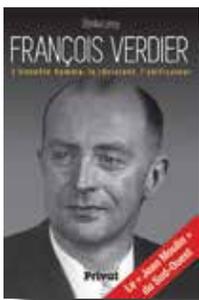


Un commando marine en pleine période de remise en condition de son unité apprend que son frère vient d'être kidnappé par des pirates nigériens. Ce kidnapping qui aurait pu rester « ordinaire » se transforme en mission à haut risque. Le récit nous amène sur les lagunes africaines et nous met en contact avec la souffrance des pêcheurs pris en étau entre les intérêts des exploitations pétrolières et la violence des pirates. L'auteur de cet ouvrage inspiré de faits réels est un ancien officier supérieur des forces spéciales de la Marine.

J.-M.G.

François Verdier L'honnête homme, le résistant, l'unificateur

Elérika Leroy



Éditions Privat
Prix : 18 €

L'auteure, spécialiste de l'histoire de la Résistance, a déjà participé à la publication de plusieurs ouvrages sur ce thème. Elle consacre ce livre à la mémoire de François Verdier, qu'elle compare à Jean Moulin, car unificateur des mouvements de la résistance du sud-ouest de la France.

Ce grand résistant sera arrêté et fusillé en 1944. Son épouse, elle aussi arrêtée, sera déportée à Ravensbrück mais sera libérée en avril 1945. L'ouvrage est utilement complété de témoignages et d'hommages mérités et d'une bibliographie.

C.R.

À la recherche des souvenirs de mon enfance en Indochine aujourd'hui Vietnam

Émile Tissot

Auto édition
M. Émile Tissot
13 rue Gilbert Médéric
10120 Saint-André-les-Vergers
Prix : 20 € (+ frais de port)



Ce deuxième opus de l'auteur, que nos lecteurs ont pu découvrir dans *La Charte* n° 6-2016 grâce à l'article sur les enfants eurasiens déracinés, nous plonge dans son voyage, ce « retour aux sources ». Les événements dramatiques vécus en 1945, qui hantent Émile Tissot, lui donnent aussi la force d'accomplir ce périple, non seulement à la recherche de ses souvenirs mais aussi de la tombe de sa mère, exécutée par les Japonais. Un récit simple mais extrêmement poignant, agrémenté de photos, qui parlera sans nul doute aux anciens d'Indochine.

C.B.-B.H.

La France ciblée
Terrorisme et contre-terrorisme
pendant la Guerre d'Algérie

Gregor Mathias



Éditions Vendémiaire
Prix : 19,50 €

L'auteur, spécialiste des relations internationales et de la guerre d'Algérie, s'intéresse aux conflits récents et au terrorisme djihadiste.

Ainsi, il souligne que si l'idéologie et les méthodes du terrorisme islamiste, en France au début du siècle, divergent du terrorisme nationaliste algérien de 1955 à 1962, il relève des similitudes entre l'islamisme du début du 21^e siècle et l'idéologie du terrorisme algérien.

L'ouvrage comporte des nombreuses notes de référence et les sources exploitées, ainsi que d'une bibliographie étoffée.

C.R.

Le Barrage

Jean-François Amblard

Éditions Cairn

Commande auprès de l'auteur
Jean-François Amblard
32 rue du Hondais - 64320 Idron
jean-françois.amblard@wanadoo.fr
Prix : 20 € (frais de port inclus)



Le barrage : la ligne Morice, barrage électrifié qui séparait l'Algérie de la Tunisie. Le récit commence par une audience du président de la République où sont présentés les anciens d'Algérie métropolitains et les harkis exerçant la surveillance des trente derniers kilomètres du barrage (460 km), confiée au 5^e escadron de Dragons. En fin d'ouvrage, l'auteur évoque l'admiration portée à Hélie de Saint-Marc.

R.H.

Cet ouvrage met en lumière les responsabilités aux échelons les plus bas de notre forme d'engagements avec des prises de responsabilités trop souvent mal comprises.

J.G.

Émilie

Aïssa Lacheb

Éditions Au Diable Vauvert
Prix : 15 €

Ce roman raconte la reprise du Mont Cornillet par les Français en mai-juin 1917. Émilie, petite fille d'une dizaine d'années, perd son père, sa mère et sa grand-mère alors qu'ils s'apprêtent à quitter Nauroy, petit village à l'est de Reims, qui, occupé dès 1914 par l'armée allemande, sera rasé par l'artillerie française. Émilie, totalement muette, entretient de bonnes relations avec les soldats allemands, erre parmi eux, telle « Gavroche », parcourant les champs de bataille et fleurissant les tombes. Ce récit particulièrement émouvant oscille entre réalisme et fantastique dans un cadre historique particulièrement précis.

J.-M.G.



Prisons et camps d'internement en Algérie

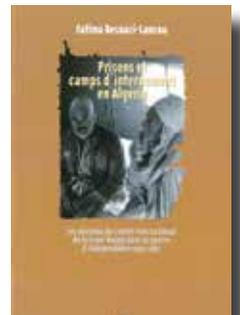
Fatima Besnaci-Lacou

Éditions du Croquant
Prix : 24 €

Cet ouvrage issu d'un travail de recherche universitaire retrace l'histoire des camps et de la Croix Rouge mais également celle de la famille de l'auteure « J'avais huit ans et mon horizon s'arrêtait là où des fils barbelés délimitaient notre espace ».

Elle s'efforce d'éviter la subjectivité en collant aux faits avec rigueur et précision tout en signalant les difficultés à analyser le sort des prisonniers de l'ALN et de l'OAS. Une référence.

J.-M.G.



Ouvrages récents

La véritable histoire de Simon, héros de la mer de Chine

Jean-Michel Derex et Clément Masson



Éditions Pierre de Taillac
Prix : 14,90 €

Les marins détestent les rongeurs, qui mangent les provisions et transmettent des maladies.

C'est la raison pour laquelle les chats ont toujours été les bienvenus à bord des bateaux.

En 1949, le *HMS Amethyst* ne faillit pas à la tradition et prit à son bord, Simon, recueilli à Hong-Kong. L'attaque du navire sur le fleuve Yang-Tsé par des révolutionnaires chinois devint un incident diplomatique très médiatisé et rendit le chat Simon très populaire.

En août 1949, il reçut la médaille Dickin, décernée aux animaux pour leurs actions en temps de guerre.

L'escadron bleu Liban-Tchad (1977-1979)

Général Dominique Delort



Éditions Lavauzelle
Prix : 18 €

L'auteur parle d'entraînement, de commandement et de combats mais ce récit est avant tout une histoire d'hommes et plus encore. Le général Delort a notamment commandé le 5^e RIAOM à Djibouti, l'opération

Noroît au Rwanda, le centre opérationnel interarmées (COIA) à Paris, les Forces Françaises aux Antilles, puis la Région Terre Nord-Ouest. « Ce livre permet, par les informations de contexte politique et tactique de resituer les actions et de leur donner des fondations et du sérieux. Il est aussi un témoignage toujours d'actualité, de la prise en compte et de la préparation d'une mission complexe par un capitaine. » Général Jacques Descamps.

Femmes, armée et éducation dans la guerre d'Algérie

Luc Capdevila

Presses Universitaires de Rennes
Prix : 22 €

Ce livre offre un autre regard sur la guerre d'Algérie en présentant l'histoire du service de formation des jeunes en Algérie (SFJA), créé en 1958. Organisme hybride, civil et militaire, son rôle était de prendre en charge l'instruction générale et préprofessionnelle des jeunes non alphabétisés. Le SFJA a été une expérience inédite dans un contexte de contre-insurrection. Pour ce faire, ses équipes de monitrices furent parmi les premières femmes envoyées en zone opérationnelle pour travailler au contact entre civils et militaires. Le livre articule l'histoire du SFJA à une biographie collective des ex-monitrices.



Entreprendre et réussir : Histoire du 19^e Régiment du Génie

Christophe Lafaye

Éditions Pierre de Taillac
Prix : 35 €
Commande au 03 70 27 64 58
ou 19rg.off-charge-comm.fct@intradef.gouv.fr

« Le soleil ne se couche jamais sur les fanions du 19^e RG ». Héritier des traditions du Génie d'Afrique, ce régiment ouvre ses archives pour faire découvrir la richesse de son histoire de 1876 à nos jours. Le 19 s'illustre lors de la Première Guerre mondiale, puis lors de la Seconde Guerre mondiale. En 2016, le 19^e RG devient le premier régiment divisionnaire du Génie de l'armée de terre et fait face à de nouveaux défis. Illustré de nombreuses photos et enrichi de témoignages inédits, cet album retrace l'expérience d'un régiment engagé aux quatre coins du globe.





Pour recherches historiques, souhaiterais entrer en contact avec des personnes ayant côtoyé des militaires ou des civils ayant exercé au sein du CAO (Oran Château Neuf) au cours du 1^{er} semestre 1962.

Pierre Botella
06 08 54 51 02

Recherche Mme Dumas en région lyonnaise, veuve de Georges Launay, MdL-chef au 4^e Régiment de Cuirassiers à Wittlich (Allemagne), d'août 1955 à octobre 1956.

Christian Barral
7 rue des Fauvettes
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 98 00 74

Fils de militaire et ancien membre des FFA (Forces Françaises en Allemagne), recherche désespérément le livre « Berlin-Des Français au service de la liberté 1945-1994 », édité à l'été 1994 par le SIRPA-TERRE à l'occasion de la dissolution de la garnison de Berlin et du retrait définitif des troupes françaises de cette ville.

Jamel Yakour
Breslauer Strasse 9
76532 Baden-Baden
(Allemagne)
jameilyakour@yahoo.fr

Recherchons documents illustrant le rôle des SAS en Algérie. Écrire à la rédaction au 24 bis bd Saint-Germain 75005 Paris.

Mail :
lacharte@maginot.asso.fr

Recherche Michel Brossard, ayant séjourné à Diego-Suarez (Madagascar) dans les années 1956-1957. Officier du Génie ou SMB, a participé à l'ouverture de la route de Diego-Suarez (d'Anamakia à Cap Diego).

Michel Fournier
68 route du Vernet
63500 Parentignat
Tél. : 04 73 89 66 45
fournier99@orange.fr

La rédaction de *La Charte* est toujours à la recherche de témoignages sur les guerres d'Indochine et d'Algérie, si possible accompagnés de photos (avec légendes).

Mail : lacharte@maginot.asso.fr

Insigne de la Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de Guerre et Anciens Combattants



Cet insigne est un véritable « Collector » tant par la qualité de fabrication que par sa valeur historique et sa rareté.

En métal argenté, de 3 cm de diamètre, il a été créé entre le 28 mai 1933, date à laquelle un décret reconnaît la fédération comme établissement d'utilité publique avec le nom de « Fédération Nationale des Mutilés, Victimes de Guerre et Anciens combattants », et 1953 alors qu'en hommage à André Maginot, elle adopte le titre de « Fédération Nationale André-Maginot, mutilés, victimes de guerre et anciens combattants ».

Il est fourni avec la boîte d'origine du créateur Arthus Bertrand.

Quelques exemplaires sont encore disponibles au prix de : 10 € (frais de port inclus).

FNAM

24 bis boulevard Saint-Germain 75005 Paris

Tél. : 01 40 46 71 40



84^e congrès national à Nantes